Global Affairs Canada | Affaires mondiales Canada

Égalité des genres et renforcement du pouvoir des femmes et des filles au Moyen-Orient et au Maghreb, 2015-2016 à 2019-2020

Rapport d'évaluation

Préparée par la Direction de l'évaluation de l'aide internationale (PRA)

Affaires mondiales Canada

Mars 2021

SGDE nº 9862066

Canada

Table des matières

2	Sigles et abréviations
4	Résumé
5	Portée et méthodologie de l'évaluation
10	Contexte
16	Définitions du renforcement du pouvoir
17	Activités des projets de renforcement du pouvoir
18	Extrants du renforcement du pouvoir
19	Réalisations découlant du renforcement du pouvoir
22	Outils et processus du Ministère en matière d'égalité des genres
25	Bonnes pratiques pour l'égalité des genres dans le cadre des projets
26	Facteurs de réussite des programmes liés à l'égalité des genres : stratégie pour le Moyen-Orient
27	Durabilité : enjeux émergents et approches
29	Conclusions
31	Recommandations
32	Considérations
33	Annexes

Sigles et abréviations

ICSE	Institut canadien du service extérieur
CAD	Comité d'aide au développement
EGM	Secteur Europe, Arctique, Moyen-Orient et Maghreb
OMRP	Outil de mesure du renforcement du pouvoir
SPED	Service de la politique étrangère et de la diplomatie
AMC	Affaires mondiales Canada
ACS+	Analyse comparative entre les sexes plus
VFS	Violence fondée sur le sexe
EG	Égalité des genres
EAI	Enveloppe de l'aide internationale
IFM	Secteur de la sécurité internationale et des affaires politiques
IRD	Programme pour la stabilisation et les opérations de paix
MHD	Direction générale de l'assistance humanitaire internationale
KFM	Secteur des partenariats pour l'innovation dans le développement
KGAI	Division de l'évaluation de l'impact
MGS	Division de l'égalité entre les sexes
APD	Aide publique au développement
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
PRISMA	*Preferred Reporting Items for Systematic Reviews and Meta-Analyses* (Éléments de rapport privilégiés pour les examens systématiques et les méta-analyses)
PEAS	Prévention de l'exploitation et des abus sexuels
VSFS	Violence sexuelle et fondée sur le sexe
FPET	Formation professionnelle et enseignement technique
UNRWA	Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés
CSNU	Conseil de sécurité des Nations unies
WASH	Eau, assainissement et hygiène

Résumé

La présente évaluation thématique de l'égalité des genres et du renforcement du pouvoir des femmes porte sur les programmes d'aide internationale au Moyen-Orient et au Maghreb de 2015-2016 à 2019-2020 qui a ciblé ou pleinement intégré l'égalité des genres. Sa portée géographique comprend l'Égypte, l'Irak, la Jordanie, le Liban, le Maroc, la Syrie, la Cisjordanie et Gaza, et le Yémen. L'évaluation vise à éclairer la prise de décision, à mieux comprendre le renforcement du pouvoir des femmes et à améliorer les programmes du Canada. Le présent rapport présente les constatations, les conclusions, les recommandations et les aspects à prendre en considération pour l'apprentissage horizontal.

Malgré leurs différences (situation géographique, zones de conflit ou non, âge, état civil, statut migratoire, statut socioéconomique, race, handicap, etc.), les femmes à qui nous avons parlé avaient la même compréhension du renforcement de leur pouvoir et de l'égalité des genres. Les femmes voient l'importance de pouvoir faire des choix et prendre des décisions librement pour elles-mêmes et pour leur famille. Elles ont indiqué que les droits de la personne et la reconnaissance du rôle important qu'elles jouent dans la société sont des concepts clés de l'égalité des genres. Ces définitions cadrent avec la vision et les politiques du Canada en matière d'égalité des genres et de renforcement du pouvoir des femmes, lesquelles reposent sur trois concepts qui se renforcent mutuellement : la prise de décision, les droits de la personne ainsi que l'accès aux ressources et leur maîtrise.

Malgré le peu de données sur les résultats, nous avons constaté que les femmes qui ont participé à divers types de projets qui ciblent l'égalité des genres ou l'intègrent pleinement sentaient qu'elles avaient les moyens d'agir. Ces femmes ont vu leurs capacités renforcées lorsqu'elles ont participé activement aux activités du projet. Pour que ces gains en matière de renforcement du pouvoir soient maintenus, l'environnement doit favoriser la participation significative des femmes et encourager la participation active d'autres acteurs influents de changement dans la vie des femmes à des activités de projet, y compris les membres de la famille et les figures masculines.

Les politiques, les processus, les directives et les outils ministériels en matière d'égalité des genres ont placé Affaires mondiales Canada dans une position favorable pour obtenir des résultats liés à l'égalité des genres et au renforcement du pouvoir des femmes. Toutefois, l'évaluation a permis de constater qu'il était difficile d'évaluer ces réalisations en raison du nombre limité de résultats répertoriés. Par ailleurs, le Ministère a adopté la Politique d'aide internationale féministe, mais n'a pas établi de stratégie de mise en œuvre en temps opportun, et n'a pas offert d'outil ni de formation pour la soutenir. Il y a donc eu une certaine confusion et des lacunes sur le plan des connaissances du personnel et des partenaires.

La pandémie de COVID-19, qui a commencé après la conception de cette évaluation, a mis en évidence les vulnérabilités des systèmes sociaux, politiques et économiques de la région et est venue ébranler le sentiment de renforcement du pouvoir des femmes. La perturbation du renforcement du pouvoir des femmes se voit déjà dans la représentation politique et la prise de décision, l'inclusion économique, l'accès à l'éducation, l'accès à l'information et à la technologie, l'accès à la santé, à la protection et aux services sociaux, et la mobilité. Les femmes et les jeunes filles ont moins de possibilités économiques, perdent leur emploi, voient leurs salaires baisser, doivent composer avec des conditions de travail injustes, la violence et la pauvreté. Néanmoins, selon les premières indications, la pandémie a créé des possibilités pour que les femmes puissent entretenir leurs liens avec les autres au moyen des réseaux sociaux et des projets découlant des programmes.

Résumé des recommandations

1. Mettre davantage l'accent sur la création d'un environnement favorable au renforcement du pouvoir des femmes.
2. Coordonner les efforts pour une meilleure accessibilité des ressources en matière d'égalité des genres au sein de MGS (division de l'égalité entre les sexes), IRD (stabilisation et opérations de paix) et KGAI (évaluation de l'impact –partenariats pour l'innovation dans le développement).
3. Recueillir des données sur le renforcement du pouvoir à l'aide de méthodes participatives axées sur les femmes.

Portée et méthodologie de l’évaluation

Portée et objectifs de l'évaluation

Études de cas : Maroc, Égypte, Cisjordanie et Gaza, Liban, Jordanie, Syrie, Irak et Yémen

Les voix de 258 femmes sont au cœur de cette évaluation.

Portée de l'évaluation

L'évaluation porte principalement sur l'égalité des genres (EG) et les programmes de renforcement du pouvoir des femmes au Moyen-Orient et dans la région du Maghreb. La portée de l'évaluation comprend les programmes d'aide internationale exécutés de 2015-2016 à 2019-2020. Parmi ces programmes se trouvent les projets humanitaires, de développement, de paix et de stabilisation, et de partenariats qui intégraient pleinement l'égalité des genres (EG-2) ou qui étaient conçus spécialement pour éliminer les inégalités entre les genres (EG-3) selon le cadre du codage sur l'égalité des genres d'Affaires mondiales Canada. Deux projets, dont le code était intégration partielle de l'égalité des genres (EG-1), ont également été inclus sur demande, car on considère qu'ils ont permis d'obtenir des résultats notables en ce qui concerne le renforcement du pouvoir des femmes. Les responsables de l'évaluation ont également recensé les interventions diplomatiques connexes pour déterminer si les activités servaient de complément aux programmes et contribuaient à l'obtention de résultats.

Objectifs de l'évaluation

1. Mesurer les résultats obtenus dans la région en matière d'égalité des genres et de renforcement du pouvoir des femmes.
2. Déterminer si les processus ministériels ont permis à Affaires mondiales Canada d'obtenir des résultats en matière d'égalité des genres.
3. Recenser les facteurs de réussite pour soutenir le renforcement du pouvoir des femmes et obtenir des résultats en matière d'égalité des genres.

Méthode d'évaluation

Les méthodes d'évaluation ont été conçues conformément aux :

1. **Principes d'évaluation féministes :** L'évaluation intègre certains éléments féministes : participation, inclusion, intersectionnalité et autonomisation dans le processus de collecte de données et pendant les activités de renforcement des capacités.
2. **Techniques d'interrogation appréciative :** Les entretiens et les méthodes appliquées aux groupes de discussion ont tenté de mettre l'accent sur les points forts, les réussites et les possibilités afin que les participants repartent avec l'espoir de faire progresser l'égalité des genres.
3. **Méthodes et outils innovants :** L'Outil de mesure du renforcement du pouvoir (OMRP) est basé sur l'approche de récolte des effets ainsi que sur les modèles de changement le plus significatif et sert à recueillir des données qualitatives sur l'incidence.
4. **Principes d'évaluation tenant compte des conflits :** Les responsables de l'évaluation ont appliqué des protocoles de collecte de données et de protection des participants et de leurs données respectant la loi canadienne sur la protection de la vie privée et les normes de protection internationalement reconnues. La conception du projet a également été évaluée selon les Principes d'engagement international dans les États fragiles et les situations précaires de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Adaptation et innovation pendant la COVID-19

Le plan et les outils d'évaluation ont été revus en raison de la pandémie de COVID-19. Des chercheuses locales ont été embauchées dans les pays et territoires des études de cas, et elles ont utilisé des plateformes virtuelles pour mener des groupes de discussion en ligne. Les responsables de l'évaluation ont également créé une nouvelle source de données pour comprendre les répercussions émergentes de la crise de la COVID-19 sur la durabilité des résultats obtenus en matière d'égalité des genres.

Questions d'évaluation

Objet de l'évaluation	Questions
Résultats	**Q1.** Quels sont les effets sur l'égalité des genres et le renforcement du pouvoir des femmes rapportés dans le cadre des programmes d'aide internationale, et quelles interventions diplomatiques ont favorisé ces effets?
Outils et processus ministériels	**Q2.** Dans quelle mesure les orientations, les processus et les mesures de soutien ministériels en matière d'égalité des genres et les pratiques des programmes ont-ils permis à Affaires mondiales Canada d'obtenir des résultats sexotransformateurs* au Moyen-Orient et au Maghreb?

*Le Plan d'action national du Canada 2017-2022 pour la mise en œuvre des résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité indique qu'une intervention transformatrice en matière de genre est une « intervention qui va au-delà de la sensibilité au genre. Elle vise particulièrement à transformer les relations inégales entre les genres dans le but de promouvoir le partage du pouvoir, le contrôle des ressources, la prise de décisions et le soutien au renforcement du pouvoir des femmes et des filles. »

Méthodologie

Une méthode mixte et une approche itérative, dans lesquelles les données ont été recueillies à partir de plusieurs sources de données et analysées dans des rapports techniques individuels, ont été utilisées dans le cadre de l'évaluation. Toutes les méthodes ont été adaptées aux restrictions liées à la COVID-19 en matière de santé et de sécurité, le cas échéant. Neuf méthodes principales ont été utilisées dans cette évaluation.

Examen des documents
Analyse financière

Analyse des documents internes et des renseignements financiers :
- 2 examens d'évaluation
- 8 rapports de pays et 1 examen de la théorie du changement
- documents de politique et de planification
- **données financières pour 166 projets**

Examen de la COVID-19 par les experts
N = 17 entrevues d'experts (1 H/16 F)

Entrevues avec des experts sur les répercussions régionales de la COVID19 et une revue des publications :
- entrevues semi-structurées en ligne avec des experts (2 du Canada et 15 des régions)
- **180 documents** des organismes universitaires, des Nations Unies, de la Banque mondiale, des ONG, des donateurs

Examen des projets

Examen de **509 documents** provenant de **98 projets** :
- propositions de projets, notes d'approbation et évaluations sur l'EG
- plans de mise en œuvre du projet
- rapports récapitulatifs pour la gestion et rapports annuels
- Évaluations

Sondage auprès des partenaires de mise en œuvre
N = 44 organismes partenaires

Sondage auprès des partenaires de mise en œuvre :
- organismes au Canada et à l'étranger
- partenaires dont les projets s'inscrivent dans le cadre de l'évaluation
- questions axées sur les processus, les outils et les procédés liés à l'EG

Analyse du renforcement du pouvoir
N = 45 projets/45 groupes de discussion (42 F, 2 H, 1 H/F) N = 258 participants (251 F) N = 132 entrevues avec des partenaires

Données recueillies par des chercheurs locaux dans le cadre de discussions participatives de groupes de consultation :
- outil simplifié créé avec une équipe de recherche féministe qui intègre des éléments des méthodologies du changement le plus important et de récolte des effets
- outil d'addenda pour les projets sur l'environnement favorable
- liste de vérification pour le consentement et la protection de la vie privée pour la participation aux discussions
- entrevues avec 44 partenaires dans 5 pays/territoires
- entrevues semi-structurées en ligne : 4 (Égypte), 17 (Cisjordanie et Gaza), 13 (Jordanie), 5 (Liban), 5 (Maroc)

Sondage auprès du personnel d'AMC
N = 255 répondants
(157 F, 78 H, 20 autres/n. d.)

Sondage auprès du personnel d'AMC dans l'ensemble des programmes et des secteurs stratégiques de l'enveloppe de l'aide internationale (EAI) :
- répondants dans les missions et à l'AC
- questions axées sur les processus, les outils et les pratiques internes en matière d'égalité des genres

Analyse du processus d'égalité des genres d'Affaires mondiales Canada
N = 35 membres du personnel d'AMC (F/H)

Examen des processus et des pratiques relatifs à l'EG mené en collaboration avec un consultant :
- entrevues avec le personnel responsable de l'EG
- examen de **80 documents ministériels**; données tirées des évaluations des cours de l'ICSE « Intégration de l'égalité entre les sexes dans la programmation » et « Gestion axée sur les résultats en matière d'égalité entre les sexes »; données d'analytique Web

Examen systématique des programmes pour les hommes et les garçons

Analyse préparée par le Nordic Consulting Group :
- **58 documents** en appliquant les étapes de recensement, sélection, admissibilité et inclusion de *Preferred Reporting Items for Systematic Reviews and Meta-Analyses (PRISMA)*

Analyse diplomatique

Analyse des données Strategia sur le SPED pour les activités codées d'EG :
- **104 initiatives d'EG du SPED**
- données quantitatives et qualitatives sur les initiatives primaires (58) et secondaires (46) classées en action, volonté et sensibilisation

Limites de l'évaluation et mesures d'atténuation

Limites

Manque de données sur les résultats des projets

Les données du Ministère relatives aux programmes d'égalité des genres et de renforcement du pouvoir des femmes au Moyen-Orient et au Maghreb se rapportent principalement aux extrants. La majorité des résultats déclarés concernaient le nombre de participants pour les extrants. Il y avait peu de données pour les résultats immédiats ou intermédiaires; **il y avait des documents sur les résultats pour moins de la moitié (47 %) des projets échantillonnés.** Lorsqu'il y avait des données sur les résultats, elles étaient généralement vagues, incomplètes et non ventilées. Dans certains cas, les documents pertinents sur les projets étaient inaccessibles.

Accès à une expertise pertinente

La collecte de données a été effectuée pendant la pandémie de COVID-19, au cours de laquelle les données sur ses conséquences sur les femmes et les filles étaient limitées, mais émergentes. Les responsables ont dû faire face à d'autres contraintes lors de la recherche d'experts canadiens ainsi qu'en raison de la non-disponibilité ou de l'inaccessibilité des experts en matière d'égalité des genres et de la COVID-19 dans la région. Dans certains cas, les barrières linguistiques ont rendu plus difficile la participation d'un certain nombre d'experts régionaux renommés en matière d'égalité des genres.

COVID-19

En raison de la propagation rapide et de la nature imprévisible de la pandémie de COVID-19, les responsables ont annulé toute la collecte de données en personne pour respecter les directives mondiales en matière de santé et de sécurité et les exigences du gouvernement du Canada. En outre, comme les femmes dans les régions rurales et éloignées ont été encore plus isolées, il a été difficile de les faire participer et les risques pour la sécurité et la vie privée des participants au projet ont augmenté.

Mesures d'atténuation

Manque de données sur les résultats des projets

Pour s'attaquer aux données limitées sur les résultats des projets, l'équipe d'évaluation a retenu les services de chercheurs féministes canadiens pour la création de **l'Outil de mesure du renforcement du pouvoir** (OMRP) pour la collecte de données sur le renforcement du pouvoir auprès des femmes participant aux projets. L'OMRP a été mis à l'essai sur le terrain, révisé et utilisé par cinq chercheurs locaux dans les pays/territoires échantillonnés qui possèdent une expertise en matière d'égalité des genres et de méthodes participatives. Des rapports techniques comprenant des données sur les résultats ont été envoyés aux acteurs concernés par l'évaluation après la collecte des données.

Accès à une expertise pertinente

L'équipe d'évaluation a consulté des réseaux d'évaluation internationaux et régionaux et des bases de données d'experts tout en faisant appel à ses contacts de recherche. En outre, les chercheurs locaux ont dressé une liste d'experts et de documents pertinents. Compte tenu de l'évolution rapide de la crise, les données sur la COVID-19 ont été basées sur des hypothèses préliminaires et les meilleures estimations possibles provenant de sources fiables, notamment des organismes des Nations Unies et des organisations non-gouvernementales. Les données ont été complétées par des entrevues et les barrières linguistiques ont été surmontées par la traduction des réponses écrites en arabe. Toutes les discussions avec les femmes participant au projet se sont déroulées en arabe.

COVID-19

L'OMRP a été modifié avec les chercheurs locaux pour qu'il soit mieux adapté aux réalités sur le terrain en raison de la COVID-19. La version finale de l'OMRP a été révisée pour les scénarios en ligne et en fonction des conseils des partenaires de mise en œuvre sur les listes de participants et la meilleure façon de participer aux discussions. L'équipe d'évaluation a élaboré **des protocoles de protection des données** afin de respecter le principe « ne pas nuire » pour les participants et les normes de protection.

Contexte

Contexte

Orientations sur l'égalité des genres

Définitions

La définition d'Affaires mondiales Canada de **l'égalité des genres** comprend l'équité, la valeur sociale et la capacité d'action, tout en offrant aux personnes la même possibilité de contribuer de manière significative dans des sociétés démocratiques et inclusives. Elle est fondée sur l'égalité des chances pour que chacun bénéficie des mêmes conditions pour réaliser pleinement ses droits fondamentaux et son potentiel. Prendre en compte **l'intersectionnalité** est au cœur de l'approche de l'analyse comparative entre les sexes (ACS+) du Canada. Il s'agit d'un processus d'examen d'une politique, d'un programme ou d'une initiative en fonction de ses diverses répercussions sur divers groupes de femmes et d'hommes, de filles et de garçons, et il est requis pour tous les projets ou initiatives du gouvernement du Canada.

Le renforcement du pouvoir des femmes est la capacité des femmes à prendre le contrôle de leur vie, ce qui comprend l'établissement de leurs propres priorités et objectifs, l'acquisition de compétences, le renforcement de la confiance en soi, la résolution de problèmes et le développement de l'autonomie. Il est considéré comme un processus et un résultat en soi. Le renforcement du pouvoir des femmes est essentiel pour l'atteinte de l'égalité des genres.

Depuis les années 1970, le Canada a continué à prendre appui sur ses définitions et ses politiques en matière d'égalité des genres et de renforcement du pouvoir des femmes dans le cadre de l'aide internationale.

Politique en matière d'égalité entre les sexes
1999

Politique en matière d'égalité entre les sexes : Les lignes directrices de la politique en matière d'égalité entre les sexes du Ministère ont été établies pour la première fois en 1976. Cette politique a été actualisée en 1999 afin d'intégrer l'égalité des genres dans tous les programmes d'aide internationale. Elle met en évidence l'importance de l'analyse entre les genres et les priorités clés : la promotion du rôle des femmes comme décideur, le respect des droits de la personne des femmes, et l'accès des femmes aux ressources et le contrôle de celles-ci.

Politique étrangère féministe
2016

La Politique étrangère féministe (depuis 2016) permet d'adopter une approche féministe dans l'ensemble des programmes et politiques internationaux, notamment en matière de diplomatie, de commerce, de sécurité, de développement et de services consulaires. Elle s'appuie sur une série de politiques et d'initiatives féministes sectorielles élaborées au cours des dernières années, notamment :

Politique d'aide internationale féministe : Cette politique de 2017 s'applique à tous les investissements de l'enveloppe de l'aide internationale (EAI) et définit les programmes dans six champs d'action : l'égalité des genres et le renforcement du pouvoir des femmes et des filles; la dignité humaine; la croissance au service de tous; l'environnement et l'action pour le climat; la gouvernance inclusive; et la paix et la sécurité. Elle a pour objectif d'accroître l'intégration de l'EG et la transformation ciblée pour atteindre un taux combiné de 95 % de l'EAI d'ici 2021-2022.

Plan national d'action du Canada consacré aux femmes, à la paix et à la sécurité : Le second plan du Canada a été lancé en 2017. Mis en œuvre par Affaires mondiales Canada et huit autres ministères et organismes du gouvernement, il s'applique aux programmes, aux politiques et aux efforts diplomatiques à l'échelle internationale et nationale. Ses principales priorités sont de faire progresser la paix et la sécurité ainsi que les droits des femmes et des filles dans des contextes de conflit, d'après-conflit et d'aide humanitaire.

Contexte

Investissements du programme d'EG au Moyen-Orient et au Maghreb

Stratégie pour le Moyen-Orient

La Stratégie pour le Moyen-Orient est une stratégie pangouvernementale qui a été établie en 2016 et qui vise à s'attaquer aux enjeux résultant des conflits qui touchent l'Irak, la Syrie, la Jordanie et le Liban. L'intégration de l'égalité des genres est une priorité de la Stratégie. Les programmes visant la pleine intégration de l'égalité des genres (EG-2) représentent 32 % des décaissements et les programmes ciblant la transformation (EG-3), 3 %; pour un total combiné EG-2 et EG-3 de 580 millions de dollars sur les 1,67 milliard de dollars décaissés au total dans le cadre de la Stratégie.

Décaissements d'EG pour l'aide humanitaire :
302 millions de dollars
(y compris MHD)

Décaissements d'EG pour le développement :
222,2 millions de dollars

Décaissements d'EG pour la sécurité :
55,9 millions de dollars

Près de la moitié des investissements au Moyen-Orient et au Maghreb intégraient pleinement l'égalité des genres ou la ciblaient.

Les programmes d'égalité des genres visant la pleine intégration (EG-2) et les programmes ciblant l'égalité des genres (EG-3) représentaient 463 millions de dollars, soit 45 % du total des décaissements de 2015-2016 à 2019-2020*. La plupart des investissements relatifs à l'EG se situaient au niveau EG-2 et 35 % de tous les projets intégraient l'égalité des genres, soit 367 millions de dollars sur la période de cinq ans. De même, 9 % des investissements en matière d'EG visaient des travaux de transformation relatifs à l'EG (EG-3). Pour l'échantillon, le financement EG-2 et EG-3 a augmenté de près de 257 %, passant de 35 à 125 millions de dollars.

Les programmes du Secteur Europe, Arctique, Moyen-Orient et Maghreb (EGM) et du Secteur de la sécurité internationale et des affaires politiques (IFM) ont contribué à 93 % du total des décaissements EG-2 et EG-3 de l'échantillon. Toutefois, les décaissements du Secteur des partenariats pour l'innovation dans le développement (KFM) représentaient le pourcentage le plus élevé des décaissements EG-3, soit 24 %, suivis par EGM, avec 22 %. La plupart des investissements dans les programmes d'égalité des genres de l'échantillon ont été réalisés pour les champs d'action de la dignité humaine (209 millions de dollars), de la gouvernance inclusive (63 millions de dollars) et de la croissance au service de tous (56 millions de dollars) du Ministère. Vingt-quatre secteurs du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE sont intervenus dans les programmes d'EG de l'échantillon.

Résumé des programmes EG-2 et EG-3 par pays/territoire**

Égypte

EG-3 : 3 millions de dollars
EG-2 : 14 millions de dollars
54,6 % du total; 13 projets

Maroc

EG-3 : 13 millions de dollars
EG-2 : 13 millions de dollars
59 % du total; 21 projets

Irak

EG-3 : 11 millions de dollars
EG-2 : 53 millions de dollars
38 % du total; 33 projets

Syrie

EG-3 : 13 millions de dollars
EG-2 : 16 millions de dollars
40 % du total; 25 projets

Jordanie

EG-3 : 24 millions de dollars
EG-2 : 147,6 millions de dollars
47,7 % du total; 38 projets

Cisjordanie et Gaza

EG-3 : 20 millions de dollars
EG-2 : 61 millions de dollars
38 % du total; 36 projets

Liban

EG-3 : 10 millions de dollars
EG-2 : 40 millions de dollars
60 % du total; 17 projets

Yémen

EG-3 : 1 million de dollars
EG-2 : 7 millions de dollars
37 % du total; 9 projets

*Les projets humanitaires gérés par MHD ont été exclus de l'échantillon, car ils dépassent le cadre de l'évaluation.
** Onze autres projets multi-pays ne figurent pas dans ce tableau car leur ventilation par pays n'était pas disponible.

Contexte

Comparaison entre les investissements du Canada en matière d'égalité des genres et ceux des donateurs du CAD de l'OCDE

Cadre de codage sur l'égalité des genres du Canada

EG-0/Aucun

Il n'y a pas de résultats en matière d'EG

EG-1/Intégration partielle

Il y a au moins un résultat immédiat en matière d'EG

EG-2/Pleine intégration

Il y a au moins un résultat intermédiaire en matière d'EG

EG-3/Ciblé

Conçu spécialement pour éliminer les inégalités entre les genres et tous les résultats sont des résultats en matière d'EG

Il est nécessaire d'appliquer un code sur l'EG pour respecter les engagements du CAD de l'OCDE consistant à rendre compte des contributions financières à l'Objectif de développement durable sur l'égalité des genres.

Les investissements du Canada dans des programmes ciblés sur l'égalité des genres sont en hausse.

La proportion des investissements du Canada visant l'égalité des genres (EG-3) au Moyen-Orient et au Maghreb est passée de 2 % en 2015-2016 à 8 % en 2019-2020, comme le montre le graphique ci-dessous à gauche. Cette hausse cadre avec l'augmentation générale des investissements dans les projets EG-3 canadiens dans le monde.

Au cours de la plupart des exercices de 2015-2016 à 2019-2020, le Canada a consacré une proportion plus élevée de son aide aux projets EG-3 dans la région par rapport à la proportion des dépenses globales des donateurs du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE. Par conséquent, les investissements canadiens représentent une proportion plus élevée des dépenses totales EG-3 des donateurs dans la région, comme le montre le graphique à droite.*

Pourcentage du total des investissements des donateurs et du Canada codés EG-3 au Moyen-Orient et au Maghreb, par année

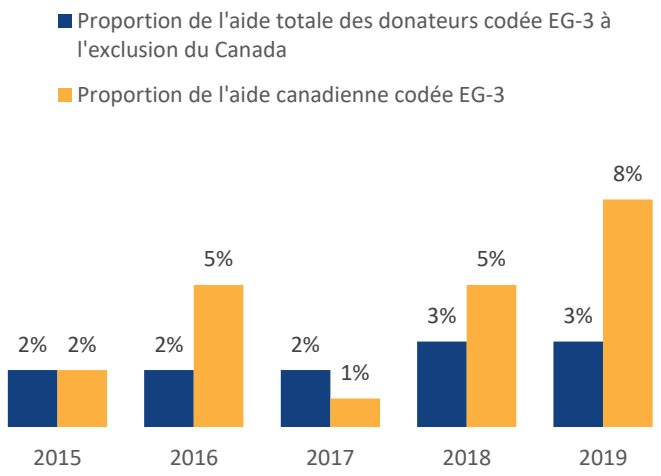

Part du Canada du total des décaissements EG-3 des membres du CAD, 2015-2016 à 2019-2020

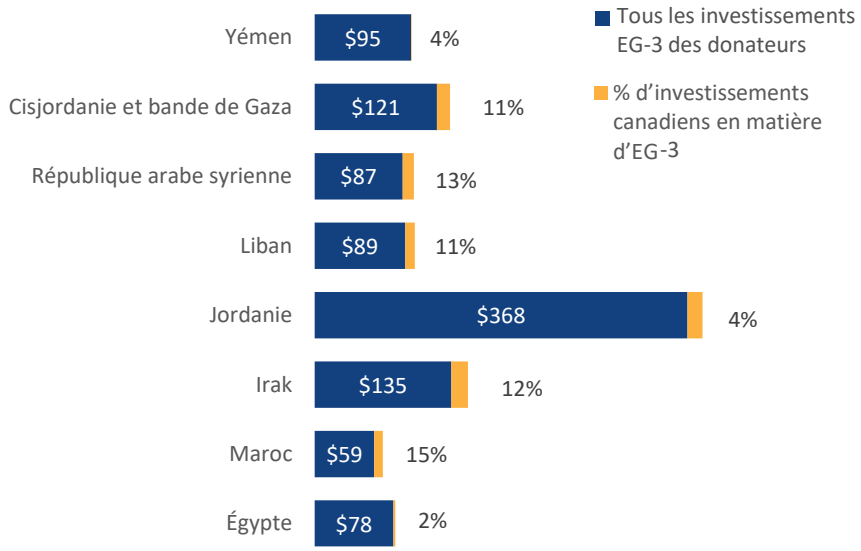

*Le système de codage EG du Canada diffère quelque peu de celui des autres donateurs. Les chiffres sur cette page comparent uniquement les projets codés EG-3, car cette catégorie est conforme aux pratiques des autres donateurs. Les données des graphiques proviennent de stats.OECD.org, et les chiffres ne concernent que l'aide des donateurs du CAD de l'OCDE qui ont été sélectionnés en fonction de l'égalité des genres.

Contexte

Les mouvements féministes et les facteurs limitant l'égalité des genres

Forum économique mondial 2020
Classement mondial de l'indice mondial d'écart entre les genres

Dans le monde (153 pays)		Dans la région (19 pays)
134	Égypte Note : 0,629	8
138	Jordanie Note : 0,623	10
143	Maroc Note : 0,605	12
145	Liban Note : 0,599	14
150	Syrie Note : 0,567	17
152	Irak Note : 0,530	18
153	Yémen Note : 0,494	19
Indice régional global :	0,611*	

Note : plus la note est élevée, plus l'écart entre les genres est faible.
* La Cisjordanie et Gaza n'ont pas été incluses dans l'indice. Un classement régional est présenté à titre de comparaison.

Il existe des obstacles connus au renforcement du pouvoir des femmes et à la promotion de l'égalité des genres au Moyen-Orient et au Maghreb.

Les rôles, pratiques, normes et stéréotypes liés au genre dans les pays et territoires de l'échantillon sont fortement renforcés par un patriarcat bien ancré qui désavantage principalement les femmes et les filles. En général, les femmes ont un accès direct limité aux ressources et aux possibilités si la famille n'intervient pas directement. La compréhension des dynamiques de genre favorise les hommes en position de pouvoir, tant sur le plan économique que sur le plan culturel. Les valeurs familiales et sociétales sont incarnées dans les actions et le comportement des femmes.

> *« Notre société est dominée par les hommes, ces derniers peuvent donc tirer profit de la situation, qu'ils aient fait des efforts ou non. Les hommes ont plus de chances et moins de défis à relever que les femmes. »*
>
> Participante jordanienne à la discussion sur la mesure du renforcement du pouvoir

Selon les conceptions traditionnelles du rôle des femmes dans la société, les femmes ne devraient pas travailler et elles sont les seules responsables de la famille et des soins aux enfants. La vie publique et la politique sont réservées aux hommes. La région affiche l'un des taux de participation économique des femmes les plus bas dans le monde et les femmes sont définies d'abord comme des épouses et des mères. Lorsque les femmes participent à la vie économique, elles doivent généralement faire face à des restrictions dues aux barrières et aux normes sociétales et culturelles.

Les femmes ont été fortement touchées par la montée des groupes extrémistes, les conflits, l'instabilité économique et l'insécurité politique dans la région. Les femmes constituent la majorité des populations déplacées, subissent beaucoup de violence familiale et ont peu de possibilités de participer à la vie publique, y compris aux processus de paix. Les conflits armés de ces dernières années ont annulé une grande partie des progrès réalisés vers une plus grande égalité des genres.

Malgré les grands défis, on observe des avancées stratégiques à l'appui des mouvements de femmes et leurs partenaires.

Dans la région en général, les droits de la personne ont régressé et de graves difficultés sont observées dans la société civile dans son ensemble, en particulier en Égypte, en Syrie et au Yémen. Toutefois, certains pays et territoires ont enregistré des progrès prometteurs, notamment une meilleure représentation des femmes dans la législation au Maroc, en Irak et en Jordanie.

Les groupes de femmes de toute la région s'attaquent à de nombreux enjeux similaires, notamment la protection et la défense des droits; l'élimination de la violence sexuelle et fondée sur le sexe et l'impunité pour ces actes; la participation accrue des femmes à la vie publique et politique; la réforme juridique des lois discriminatoires; et l'amélioration de l'accès aux débouchés économiques. Les mouvements de femmes dans les zones touchées depuis longtemps par des troubles civils et des conflits s'efforcent également d'accroître la participation des femmes aux processus de paix et à la résolution des conflits. De nombreuses organisations féminines de la société civile apportent un soutien direct aux femmes et aux jeunes filles dans les pays et territoires de l'échantillon.

Constatations

Définitions du renforcement du pouvoir des femmes

Des voix locales sur l'égalité des genres et le renforcement du pouvoir des femmes

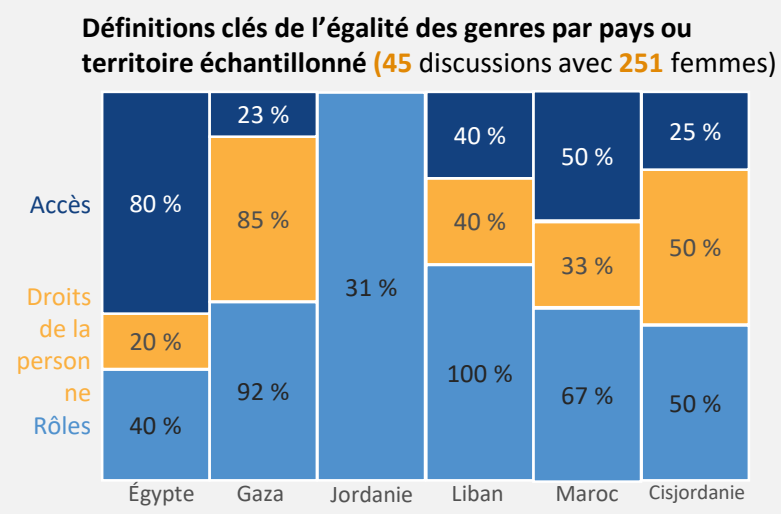

*Les discussions avec les femmes en Jordanie ont porté sur le renforcement du pouvoir plutôt que sur l'EG. L'EG a été abordée dans 31 % des discussions en Jordanie et 100 % des discussions ont porté sur le rôle des femmes dans l'EG.

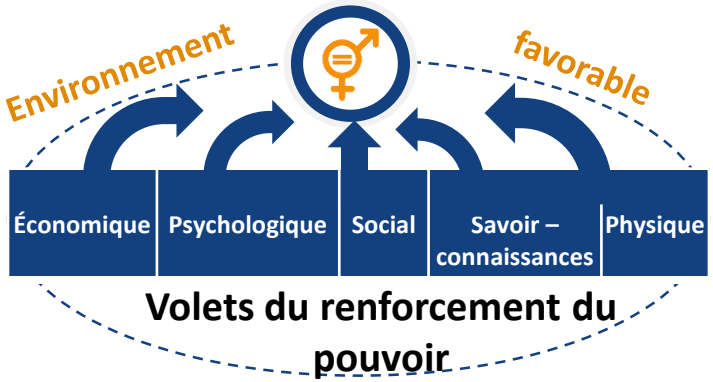

La vision du Canada pour réaliser l'égalité des genres et le renforcement du pouvoir des femmes correspondait aux propres définitions et aspirations des femmes. Les femmes veulent que leur rôle dans la société soit respecté, que leurs droits de la personne soient reconnus et protégés et qu'elles aient le pouvoir de prendre leurs propres décisions.

Les politiques du Canada qui appuient et font la promotion de l'égalité des genres s'articulent autour de trois champs d'action : le soutien du pouvoir décisionnel des femmes, la protection des droits de la personne et l'amélioration de l'accès des femmes aux ressources et de leur contrôle.

Définitions de l'égalité des genres des femmes

Rôles : Au cours de plus de **60 %** des discussions avec les femmes de l'échantillon d'évaluation, l'égalité des genres a été définie comme la société valorisant le rôle unique et important des femmes. Les femmes estimaient que lorsqu'elles sont valorisées, elles jouent un rôle important dans la vie publique et communautaire. Ces femmes veulent être visibles et respectées. Elles souhaitent un partage équitable des responsabilités entre les hommes et les femmes. Elles veulent également que leur contribution soit considérée comme étant aussi importante que celle des hommes.

Droits de la personne : Dans **40 %** des discussions, les femmes ont défini l'égalité des genres comme la protection des droits de la personne. Ces femmes veulent avoir accès aux services de santé, à l'éducation, à un revenu indépendant et à la sécurité et elles veulent pouvoir exprimer leur opinion, participer à la vie de la communauté et participer à la vie politique.

Accès aux ressources : Dans **28 %** des discussions, les femmes ont défini l'égalité des genres comme le fait d'avoir le contrôle des ressources. Ces groupes de femmes veulent des options et la possibilité de choisir leur éducation, leur emploi et leurs services financiers. Elles veulent être libres de leurs mouvements, avoir le contrôle sur leur propre corps, la possibilité de profiter des espaces publics sans se faire harceler et avoir un pouvoir d'achat.

Écarts : Les définitions des femmes varient légèrement selon les régions et les situations de conflit. Les femmes issues de zones fragiles et touchées par des conflits qui ont participé aux discussions ont parlé davantage du rôle des femmes dans la société et des droits de la personne (p. ex. Gaza). En revanche, les femmes venant de régions moins fragiles associent davantage l'égalité des genres au contrôle des ressources (p. ex. 80 % dans l'échantillon de l'Égypte).

Réalisation de l'égalité des genres par le renforcement du pouvoir des femmes et création d'un environnement favorable

Avec l'Outil de mesure du renforcement du pouvoir, on a demandé aux femmes de décrire ce qui mène ultimement à l'égalité des genres. Des chercheurs féministes locaux ont présenté des hypothèses canadiennes que les femmes devaient valider, modifier ou élargir. Les femmes ont indiqué **cinq filières pour l'atteinte de l'égalité des genres :** autonomisation économique, autonomisation psychologique, autonomisation sociale, autonomisation par les connaissances et autonomisation physique. Elles ont également décrit la nécessité de créer un environnement favorable qui comprend l'acceptation sociale, la protection juridique et une gouvernance sexospécifique.

Activités de renforcement du pouvoir des femmes

L'éducation et la gouvernance sont les secteurs pour lesquels il y a eu le plus d'investissements dans les programmes EG-2 et EG-3.

Éducation
136 millions de dollars
60,6 % du total*

Gouvernance et société civile
112,8 millions de dollars
63,1 % du total

Prévention des conflits, paix et sécurité
55,4 millions de dollars
23,6 % du total

Aide humanitaire (non MHD)
44,6 millions de dollars
37,3 % du total

Eau, assainissement et hygiène (WASH)
24,6 millions de dollars
64,4 % du total

Développement économique
19,5 millions de dollars
80,9 % du total

Autres infrastructures et services sociaux
14,5 millions de dollars
92,9 % du total

Santé et droits reproductifs
9,5 millions de dollars
39,6 % du total

Total des investissements EG-2 et EG-3 pour huit secteurs
436 millions de dollars

*Pourcentage des investissements totaux de 2015 à 2020, qui ont été codés EG-2 et EG-3

Les activités en matière d'égalité des genres étaient adaptées au contexte local et visaient principalement à renforcer les capacités et accroître la sensibilisation. Il y existe de bons exemples de programmes financés qui ont été complétés par des interventions diplomatiques.

Activités de programme

Les programmes financés étaient spécifiques au contexte. Les programmes exécutés dans les pays visés par la Stratégie pour le Moyen-Orient visaient à remédier aux conséquences de la guerre civile en Syrie. Les activités en Syrie et en Irak visaient principalement la mobilisation des femmes sur les questions de paix, de défense et de protection. En Jordanie et au Liban, les programmes portent principalement sur la participation des femmes et des filles à l'éducation, au développement économique et à la gouvernance au moyen du renforcement des capacités, du développement économique et de la sensibilisation. Les programmes dans les pays au contexte moins fragile, comme le Maroc et l'Égypte, portaient principalement sur le mentorat et la formation pour le soutien aux entreprises et aux moyens de subsistance; le renforcement de l'éducation des filles; la sensibilisation des institutions aux questions de genre et la personnalisation des services; et la sensibilisation aux droits et à la planification familiale. Les activités en Cisjordanie et à Gaza visaient principalement la prestation de services humanitaires; la sensibilisation à la nutrition, à la violence fondée sur le sexe et aux différents besoins des personnes handicapées; l'amélioration des services sociaux; et la formation professionnelle des femmes et des organisations de la société civile.

Statistiques clés de l'échantillon de l'examen des projets (98 projets)

- ✓ **66 %** des projets avaient pour objectif le renforcement du pouvoir des femmes par l'acquisition de compétences et de connaissances ou par l'amélioration des possibilités de revenus.
- ✓ **60 %** des projets visaient à créer un environnement propice au renforcement du pouvoir des femmes, notamment dans les institutions.
- ✓ **21 %** des projets incluaient de manière importante les hommes et les garçons; cependant, la plupart ne vissaient pas à changer les masculinités, mais plutôt à faire des hommes des alliés et des défenseurs.

Quadruplement des investissements sur quatre ans

Les investissements dans le champ d'action de l'égalité des genres et du renforcement du pouvoir des femmes et des filles ont **quadruplé en quatre ans** (2015-2016 à 2019-2020), passant de 5,2 millions à 22,6 millions de dollars, dans l'échantillon d'évaluation. L'**infrastructure sociale et le développement économique sont les secteurs où le pourcentage** de projets EG-2 et EG-3 est **le plus élevé;** de **80 à 93 %** des investissements sont axés sur le travail d'EG. Les secteurs de l'éducation, de la gouvernance, et de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène arrivaient en seconde place avec plus de **60 %** des investissements dans chacun de ces secteurs.

Diplomatie

60 % des initiatives diplomatiques en matière d'égalité des genres visaient principalement **la sensibilisation et ciblaient souvent les médias et les jeunes**. Parmi les initiatives, citons l'organisation d'événements culturels, de conférences et d'ateliers sur les questions d'égalité des genres dans les médias et la législation, et la remise en question des normes sociétales. Des messages sur l'égalité des genres ont été ajoutés à l'ordre du jour des réunions courantes de coordination afin de faire progresser le dialogue stratégique sur le sujet.

Extrants liés au renforcement du pouvoir des femmes

Aperçu des principaux extrants de projet

Ces exemples de données de sortie provenant de documents tels que les rapports de projet mettent en évidence l'étendue des résultats dans tous les secteurs et toutes les approches.

Cet aperçu des extrants représente une petite fraction des extrants obtenus par les partenaires dans le cadre des projets au cours de la période de cinq ans et ne représente pas la totalité des extrants obtenus.

©CARE Jordanie

Renforcement des capacités et formation

46 225
fournisseurs de services ont été formés sur l'intégration des questions d'égalité des genres

2 567
femmes ont reçu de la formation sur les affaires et les compétences essentielles

1 158
survivants de violence fondée sur le sexe ont reçu un soutien psychosocial et ont été formés sur les compétences professionnelles

128
formateurs ont reçu de la formation sur la gestion de cas et les droits de la personne

Sensibilisation et partage des connaissances

19 000
femmes ont participé à des programmes de renforcement du pouvoir économique

5 549
activités de campagnes à l'intention des parents sur l'importance de l'éducation des filles

506
activités d'information sur les droits des femmes et des filles et sur la violence sexuelle et fondée sur le sexe

11
séances d'information à l'intention des jeunes hommes et femmes qui travaillent à la consolidation de la paix

Prestation de services

14 653
survivants de violence sexuelle et fondée sur le sexe (VSFS) ont reçu de services d'aiguillage

276
femmes ont été orientées vers des centres de santé

147
femmes ont pu avoir un accès plus facile au crédit

6
espaces sûrs créés pour les femmes

Défense des intérêts et dialogue

411
discussions de groupe sur un plan d'action national

108
décideurs politiques ont été consultés et sensibilisés à la violence sexuelle et fondée sur le sexe

101
femmes ont rencontré des décideurs pour une réconciliation sensible au genre.

32
initiatives communautaires liées à la violence sexuelle et fondée sur le sexe, à la consolidation de la paix et au renforcement du pouvoir économique

Résultats découlant du renforcement du pouvoir des femmes

Volets du renforcement du pouvoir classées en ordre de priorité par les femmes qui ont participé aux discussions en groupes de consultation

(**45** groupes de discussion avec **251** femmes interrogées; les chiffres reflètent la proportion de groupes de discussion au cours desquelles les femmes ont mentionné ces filières.)

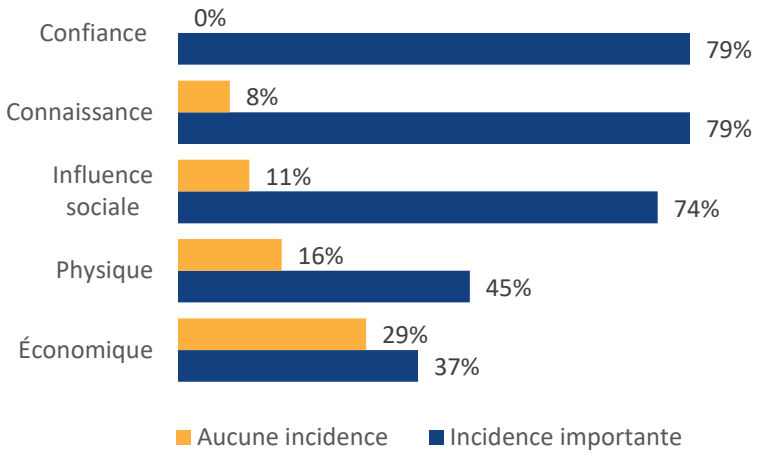

Au cours des discussions, les femmes ont indiqué comment leur participation à des projets financés par AMC avait contribué à leur sentiment de renforcement de pouvoir. Dans l'ensemble, dans la majorité des groupes de discussion, les femmes ont indiqué que leur participation aux programmes avait surtout permis d'accroître leur confiance en elle et leurs connaissances. Elles ont notamment indiqué qu'elles avaient maintenant le sentiment d'être mieux formées et plus compétentes. Explication de l'échelle de classement : **Aucune incidence** : aucune ou faible incidence sur la vie quotidienne individuelle. **Incidence importante** : changements notables sur le plan des obstacles structurels et des dynamiques de pouvoirs, changements marqués des obstacles sur le plan du ménage, des institutions et de la politique qui ont mené à une plus grande égalité des genres.

Les résultats liés au renforcement du pouvoir ont été obtenus par différents types d'interventions, même lorsque l'égalité des genres n'était pas le principal objectif du projet.

Bien que les projets se voient attribuer un code d'égalité des genres par les experts de l'égalité des genres du Ministère (c'est-à-dire, 0 à 3), ces codes sont basés sur un plan de projet et ne reflètent pas nécessairement les résultats obtenus dans le cadre du projet. Selon la comparaison des résultats des projets, **les femmes de la région ont obtenu des résultats en matière de renforcement du pouvoir, peu importe si elles ont participé à des projets qui visaient la pleine intégration des éléments d'égalité des genres dans d'autres programmes thématiques (EG-2) ou à des projets conçus spécialement pour l'obtention de résultats en matière d'égalité des genres (EG-3).**

Dans l'ensemble, au cours de **82 % des discussions en groupes de consultation, les participantes ont mentionné que leur participation aux projets avait permis de renforcer un peu ou substantiellement leurs capacités**. Les résultats en matière de renforcement du pouvoir ont été rapportés de manière plus tangible dans les projets axés sur l'économie et la gouvernance. En effet, les femmes ont indiqué que l'accès à un revenu et le fait d'avoir plus confiance en leurs capacités, y compris en leurs capacités de discuter des enjeux d'égalité des genres plus ouvertement dans leur communauté, avaient permis de renforcer leur pouvoir. Les femmes ont signalé ces résultats principalement en Cisjordanie et à Gaza, en Jordanie et au Maroc.

Note sur les projets EG-1 à intégration partielle : Bien qu'un programme de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) visant les femmes et les filles dans la Formation professionnelle et enseignement technique (FPET) en Cisjordanie et à Gaza intègre quelques éléments en matière d'égalité des genres (EG-1), les étudiantes ayant participé aux groupes de consultation ont indiqué avoir obtenu des résultats notables sur le plan du renforcement du pouvoir.

Les activités parascolaires permettent aux étudiantes de jouer des rôles influents et d'apprendre à remettre en question les opinions.

- ✓ La participation au programme a contribué à changer l'attitude des étudiantes quant à leur capacité à changer le cour des choses dans leur communauté.
- ✓ Les établissements de FPET sont des espaces sûrs qui permettent aux étudiantes de créer leurs propres communautés de soutien.
- ✓ Les étudiantes ont acquis des compétences professionnelles.

Les résultats découlant du renforcement du pouvoir furent interreliés

Dans la majorité des discussions, le renforcement du pouvoir ne provient pas d'une seule source. **Les femmes qui ont participé aux groupes de discussion ont parlé de renforcement du pouvoir de différentes façons qui se chevauchent et qui sont liées**. Par exemple, l'augmentation de la confiance en soi était généralement liée tant à l'acquisition de nouvelles connaissances dans le cadre d'initiatives de formation qu'à l'augmentation des revenus. Les femmes participant à ces discussions se sentent particulièrement appréciées et respectées lorsqu'elles gagnent un revenu avec leur travail et peuvent subvenir aux besoins de leur famille.

Dans 100 % de toutes les discussions dans les différents secteurs de programmation, les femmes ont exprimé une plus grande confiance en soi comme résultat de leur participation aux projets. Les femmes qui ont participé aux groupes de discussion avaient davantage confiance en elles et en leur capacité à apporter des changements positifs dans leurs communautés. **La participation à des projets leur a également offert des moments de répit et un espace sûr**. L'amélioration de la santé mentale a été un thème fort des discussions dans le cadre des projets humanitaires; les participantes ont indiqué se sentir moins désespérées et moins honteuses après avoir participé aux programmes.

Résultats liés au renforcement du pouvoir des femmes

Les femmes ayant participé à 43 groupes de discussion en Égypte, au Maroc, au Liban, en Jordanie, en Cisjordanie et dans la bande de Gaza ont indiqué le type de renforcement du pouvoir qu'elles ont observé par suite de leur participation aux programmes. Les femmes ont obtenu les résultats suivants, en ordre d'importance.

Incidence la plus importante

1 Autonomisation psychologique

Les femmes ont davantage confiance en elles-mêmes et en leur capacité de prendre des décisions.

Une incidence importante a été rapportée en Égypte, en Cisjordanie et à Gaza, en Jordanie, au Liban et au Maroc.

- 54 % des groupes de discussion ont indiqué une amélioration de compétences en matière de communication.
- 93 % des groupes de discussion ont déclaré avoir davantage de confiance.
- Dans 47 % des discussions, les femmes ont mentionné une nouvelle liberté de choisir leur carrière et de prendre des décisions pour elles-mêmes.

2 Renforcement des connaissances

Les femmes ont acquis les connaissances et les compétences qui leur servent à atteindre leurs objectifs.

Une incidence importante a été rapportée en Égypte, en Cisjordanie et à Gaza, en Jordanie, au Liban et au Maroc.

- Les femmes ont déclaré avoir acquis des compétences techniques pratiques, des compétences essentielles, une meilleure connaissance des droits de la personne et des concepts d'EG qui comprennent leurs droits légaux.
- 22 % des groupes de discussion ont déclaré que le partage des connaissances et les espaces d'apprentissage communs étaient des facteurs importants de leur sentiment d'autonomisation.

Incidence modérée

3 Influence sociale

Les femmes étaient plus en mesure d'exprimer leurs préoccupations et de prendre leurs propres décisions.

Une incidence importante a été rapportée en Égypte, en Cisjordanie et à Gaza, en Jordanie, au Liban et au Maroc.

- 45 % des groupes de discussions ont indiqué des sentiments qu'elles avaient plus de moyens d'agir par leur inclusion dans des réseaux, y compris grâce à des interactions avec des contacts d'affaires et d'autres femmes.
- Les femmes qui ont participé aux discussions ont indiqué qu'elles voulaient être des décideuses et participer à l'élaboration des lois et des politiques.

4 Autonomisation physique

Les femmes ont un plus grand contrôle sur leur corps, y compris leur mobilité et l'accès aux services.

Une incidence importante a été rapportée en Cisjordanie et à Gaza, en Jordanie et au Maroc.

- 41 % des groupes de discussion ont indiqué avoir une plus grande liberté pour se déplacer sans escorte à l'extérieur de leur domicile et de leur village et qu'elles se sentaient plus libres d'assister à des activités publiques.
- Les femmes ont indiqué que les programmes humanitaires offraient un espace sûr dans les abris d'urgence et les salles de bain privées, ainsi qu'un accès à des services de meilleure qualité en matière de violence fondée sur le sexe.

Faible incidence

5 Autonomisation économique

Les femmes avaient plus de sources de revenus et plus de pouvoir pour décider comment dépenser l'argent.

Une incidence importante a été signalée en Cisjordanie et à Gaza et en Jordanie. Les groupes de discussion ont noté que:

- Les femmes avaient acquis de nouvelles compétences et étaient en mesure de se mettre en valeur sur le marché de l'emploi.
- Leur dignité avait augmenté puisqu'elles contribuent aux revenus de la famille.
- Qu'il y avait plus de possibilités d'emploi pour les femmes récemment diplômées et les participantes aux échanges éducatifs.
- Les femmes ont également mentionné une plus grande participation aux professions dominées par les hommes.
- Les participantes ont aussi noté la création de petites entreprises dans des industries traditionnellement dirigées par des femmes.

©MEDAJordan

Résultats liés au renforcement du pouvoir des femmes

Environnement favorable

©UNDPJordan

Rôles non traditionnels et modèles féminins

Les femmes ont constaté un changement positif dans le soutien de leur communauté lorsqu'elles ont pu montrer publiquement qu'elles obtiennent du succès dans la profession qu'elles ont choisie.

Les femmes participant aux groupes de discussion ont indiqué les principales sources ayant contribué aux résultats en matière de renforcement du pouvoir

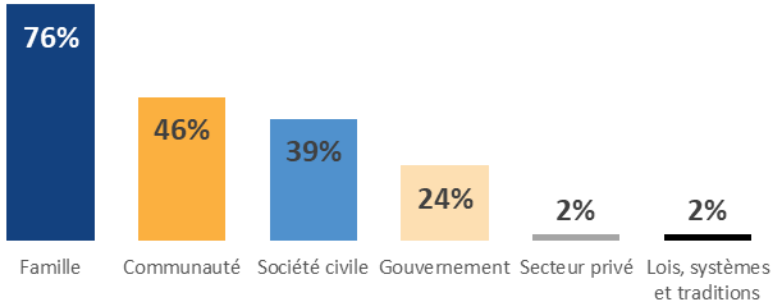

Le renforcement du pouvoir des femmes nécessite un environnement favorable, ce qui inclut le soutien de la famille, de la société civile, des gouvernements, des communautés locales, des lois et des traditions locales ainsi que du secteur privé. Les programmes qui mènent des activités de défense des intérêts dans ces secteurs ont enregistré des gains plus importants.

Les hommes et les garçons

Un examen systématique des évaluations des pays membres de l'OCDE a révélé qu'en dépit d'un nombre limité de documents sur l'incidence, on reconnaît de plus en plus l'importance de mobiliser les hommes et les garçons comme partenaires du changement. Trop peu de projets mobilisent les hommes et les garçons de manière adéquate dans la région. Les femmes de l'échantillon ont corroboré cette impression. En effet, au cours de plus de **75 %** des discussions, les participantes ont indiqué l'importance du soutien des maris et des pères pour la participation des femmes aux programmes de renforcement du pouvoir et leur capacité à se déplacer librement en dehors de leur maison.

Dans **81 %** des discussions en groupes de consultation, les femmes **ont indiqué que les normes culturelles néfastes et les stéréotypes sexistes sont des obstacles importants** pour que l'environnement soit favorable au renforcement de leurs pouvoir. Les femmes des groupes de consultation ont discuté des mentalités masculines toxiques; du manque de possibilités; du fait que les femmes et les filles sont tenues responsables de l'honneur de leur famille; et des croyances selon lesquelles les femmes devraient rester au foyer et se soumettre à l'autorité masculine. Les femmes qui souhaitent travailler en dehors de la maison ont indiqué qu'il n'est pas toléré de passer de longues heures en dehors de la maison pour le travail.

Les partenaires financés ont fourni des exemples anecdotiques de programmes qui ont eu plus de succès lorsque les responsables ont fait participer activement les maris et les pères en leur montrant qu'il était dans leur intérêt de soutenir l'initiative.

Encouragement de la famille

Au cours de **76 %** des discussions dans tous les pays de l'échantillon, les participantes ont indiqué que le soutien de la famille est essentiel et, dans **100 %** des discussions, en Jordanie, au Liban et en Cisjordanie et à Gaza. Les familles donnent aux femmes la liberté et la confiance nécessaires pour étudier, ainsi que la permission de chercher un emploi. Les familles encouragent les femmes à poursuivre leurs objectifs. **Seulement 15 % des projets orientaient leurs approches pour apporter des changements dans la famille**.

Renforcement de la communauté et des liens

30 % des groupes de discussion ont permis aux femmes de discuter de leur sentiment d'isolement et de leur impression d'être prise à la maison. **Une femme sur quatre a l'impression que la maison ou la communauté ne sont pas des lieux sûrs** pour les femmes et que le harcèlement et la violence sexuelle et fondée sur le sexe sont acceptés par leur communauté et leur gouvernement malgré les lois et les services en place. Les femmes ont indiqué que la communauté est un facteur contribuant de manière importante au renforcement du pouvoir des femmes. Les programmes qui soutiennent les femmes par des activités locales de mobilisation et de réseautage ont permis de renforcer le sentiment d'autonomisation des femmes dans **25 %** des projets. **45 %** des femmes propriétaires d'entreprise qui ont participé aux groupes de discussion se sont senties plus libres et plus sûres de réseauter avec des partenaires et des fournisseurs de services, ce qui a eu une incidence positive sur leurs entreprises. Les femmes pouvaient repérer les acteurs clés et les nouveaux clients, et les réseaux pour offrir une plus grande visibilité à leurs produits.

Outils et processus du Ministère en matière d'égalité des genres

Positionnement pour l'obtention de résultats en matière d'EG

Pourcentages de codes d'EG atteints par année

	% de la valeur des nouveaux investissements approuvés			% des décaissements totaux (référence pour les objectifs stratégiques)		
	EG-1	EG-2	EG-3	EG-1	EG-2	EG-3
2016-2017	46 %	39 %	3 %	49 %	36 %	2 %
Adoption de la Politique d'aide internationale féministe du Canada en juin 2017						
2017-2018	36 %	49 %	13 %	47 %	42 %	3 %
2018-2019	37 %	40 %	23 %	41 %	49 %	6 %
2019-2020	16 %	57 %	27 %	29 %	54 %	14 %
Cible 2021-2022	S.O.		S.O.	80 %		15 %

Le tableau ci-dessus présente deux séries de statistiques qui reflètent les progrès réalisés par rapport aux objectifs fixés dans la Politique d'aide internationale féministe du Canada pour les programmes mondiaux. À gauche du tableau, on voit le pourcentage de la **valeur des nouveaux investissements approuvés** pour les projets codés EG-1, EG-2 et EG-3. Ces chiffres montrent clairement les progrès réels réalisés par année pour les nouveaux projets approuvés par code sur l'EG. Les objectifs de la Politique d'aide internationale féministe du Canada qui ont été annoncés publiquement sont toutefois basés sur les **décaissements totaux**, comme il est indiqué à droite du tableau. Comme ces décaissements comprennent les projets approuvés au cours des années précédentes, les pourcentages peuvent varier considérablement par rapport à la valeur des nouveaux investissements approuvés.

Affaires mondiales Canada était en position favorable en vue d'obtenir des résultats en matière d'égalité des genres en raison de la couverture stratégique établie, du processus d'évaluation de l'EG et des experts en matière d'égalité des genres du Ministère.

Les programmes intégrant et ciblant les résultats en matière d'égalité des genres se sont accrus par suite de l'adoption de la Politique d'aide internationale féministe du Canada.

L'adoption de la Politique d'aide internationale féministe du Canada est venue renforcer la priorité accordée à l'EG par le Canada et le renforcement du pouvoir des femmes et des filles au-delà de la Politique de 1999 sur l'égalité des genres. Cette politique a fixé des objectifs ambitieux en vue d'accroître les investissements du Canada en matière d'EG et a permis au Canada d'appuyer les cibles d'EG des objectifs de développement durable (ODD). La Politique exige que les investissements EG-3 du Ministère, pour lesquels l'objectif principal consiste à faire progresser l'égalité des genres, passent de **2 %** à **15 % des investissements** d'ici 2021-2022. Dans l'ensemble, des progrès ont été réalisés par rapport à ces objectifs, comme le montre le tableau à gauche. Plus important encore, en 2019-2020, un engagement a été pris pour un investissement de 105 millions de dollars du Fonds égalité, ce qui a porté les décaissements pour l'EG-3 à **14%**. Bien qu'un autre décaissement important du Fonds égalité soit attendu en 2020-2021, il sera nécessaire d'exécuter d'autres programmes EG-3 en 2021-2022 pour atteindre l'objectif de 15 %. L'atteinte de cet objectif devrait être difficile en raison de la pandémie de COVID-19, car la priorité des programmes d'intervention ne sera probablement pas l'égalité des genres. Bien qu'il puisse être difficile d'atteindre et de maintenir un objectif pour l'EG-3, **cette évaluation a permis de constater qu'il était possible de faire progresser l'égalité des genres grâce aux projets EG-1 et EG-2 qui soutiennent le renforcement du pouvoir des femmes par divers programmes thématiques**.

L'évaluation de l'EG a fourni un processus normalisé pour le recensement des programmes conçus pour faire progresser l'égalité des genres

L'évaluation de l'EG est une composante du processus d'approbation des projets d'aide internationale depuis 2008 et exige des demandeurs de projets qu'ils fournissent des preuves des facteurs d'EG dont ils tiennent compte. La conception des projets est évaluée et codée en fonction des preuves selon lesquelles une analyse comparative entre les sexes a été réalisée; les résultats attendus et les indicateurs d'EG ont été établis; et le budget prévoit les activités d'EG. Le **processus d'évaluation et les codes sur l'EG attribués permettent au Ministère de déterminer quels programmes sont les plus susceptibles de donner des résultats en matière d'égalité des genres et de les approuver.** Il lui permet également de rendre des comptes au sujet des engagements stratégiques internationaux et nationaux. Toutefois, pour savoir si les résultats finaux obtenus correspondent au code sur l'EG, il faudrait comparer les codes sur l'EG aux résultats déclarés, ce qui n'est pas une pratique à Affaires mondiales Canada.

Les experts en matière d'EG du Ministère ont assuré le contrôle de la qualité et un retour d'information sur la conception des projets. Lorsqu'il a été interrogé, le personnel d'Affaires mondiales Canada responsable de la gestion des projets d'aide internationale a indiqué qu'il voyait d'un œil positif le soutien apporté par les experts en matière d'égalité des genres. **73 %** du personnel a mentionné que les conseils des experts de l'EG ont permis d'améliorer la conception des programmes. **76 %** du personnel estimait que le fait de travailler avec les experts de l'égalité des genres du Ministère lui permettait de mieux comprendre la conception des programmes d'égalité des genres.

Outils et processus du Ministère en matière d'égalité des genres

Appui à l'égard des résultats en matière d'EG

Mesure dans laquelle le personnel d'Affaires mondiales Canada a convenu qu'il avait une bonne compréhension des politiques-cadres actuelles en matière d'EG

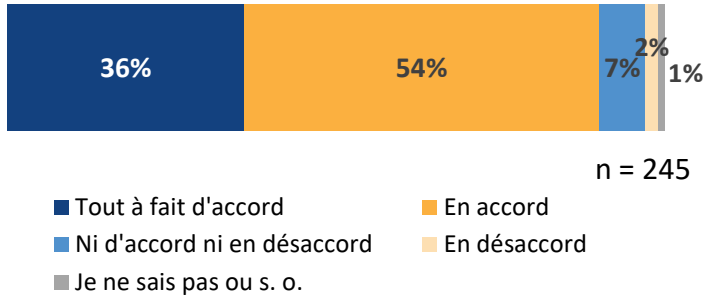

Mesure dans laquelle les codes sur l'EG ont répondu systématiquement aux attentes du personnel chargé de la gestion des projets

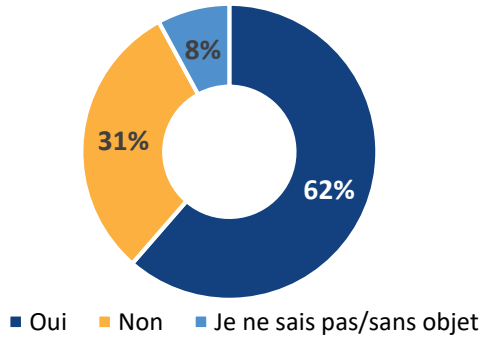

L'adoption de la Politique d'aide internationale féministe du Canada au Ministère ne s'est pas accompagnée de la création de nouvelles communications, formations et politiques ni de nouveaux outils en temps opportun. Ces mesures de soutien n'ont pas encore rattrapé leur retard par rapport aux besoins de mise en œuvre.

Des objectifs ambitieux et un manque de communication claire ont rendu difficile le processus d'évaluation de l'EG.

L'importance des codes sur l'EG pour l'approbation des projets s'est accrue par suite de l'adoption de la Politique d'aide internationale féministe du Canada en 2017. En effet, les codes sur l'EG sont devenus essentiels pour l'approbation des projets en vue de l'atteinte des objectifs stratégiques. Par conséquent, les responsables de projet et la haute direction ont été plus vigilants et ont posé des questions sur les critères de codage de l'EG. Parfois, **il y a eu de la résistance par rapport aux codes sur l'EG attribués.**

Les attentes en matière de codage de l'EG et les critères d'attribution des codes sur l'EG n'étaient pas clairs pendant les années qui ont suivi l'adoption de la Politique. La première année, une confusion a régné pendant un certain temps en ce qui concerne l'échéancier pour l'atteinte des objectifs et des malentendus ont découlé de l'approbation des projets non codés comme EG-3. Le personnel a estimé qu'il était nécessaire de réorienter immédiatement les portefeuilles de programmes pour tenir compte des nouveaux objectifs, bien que ce n'était pas le cas. En outre, les codes sur l'EG prévus pour les initiatives proposées ont été définis dans le cadre du processus annuel de planification des investissements comme aucun expert en EG ne participait. Les moyens d'obtenir des directives quant à l'application des codes sur l'EG n'ont pas non plus été bien communiqués.

Au cours des trois années suivantes, les directives et la compréhension se sont améliorées. Cependant, le personnel et les partenaires continuent à avoir du mal à bien comprendre le codage de l'EG. **31 % des employés interrogés avaient l'impression que les codes sur l'EG attribués ne correspondaient pas toujours à leurs attentes et que les codes sur l'EG des projets étaient inexacts selon ce qu'ils considéraient comme étant des codes sur l'EG. 13 %** des partenaires interrogés ont également indiqué qu'ils n'avaient pas reçu d'information sur le code sur l'EG attribué à leur projet.

La hausse de la demande pour les services relatifs à l'EG, combinée à la mauvaise définition des rôles, a entraîné une duplication des efforts et des besoins non satisfaits

Selon la Politique, il incombe à tout le personnel d'atteindre les résultats en matière d'EG, et non uniquement à la Division de l'égalité entre les sexes du Ministère (MGS). **Il faut donc un soutien substantiel pour l'amélioration des capacités du personnel**. La Division de l'égalité entre les sexes a servi de plaque tournante en offrant des conseils, en évaluant la conception des projets et en fournissant aux programmes et aux missions le soutien relatif à la promotion de l'EG. Cependant, la Division a fait face à nombre de difficultés. En particulier, la Division n'avait pas les **capacités nécessaires pour répondre au large éventail de demandes dans le cadre des programmes d'aide internationale, lesquelles étaient également plus nombreuses**. En outre, la Division a commencé à travailler davantage avec le personnel politique qui avait pour la première fois accès à du soutien pour l'application de la Politique étrangère féministe. Les difficultés liées à l'augmentation de la demande de services ont été exacerbées par le manque de clarté quant au rôle de la Division dans le soutien des initiatives diplomatiques. De même, il n'y avait pas de répartition claire des responsabilités entre les conseillers en politique d'EG et les experts des programmes d'EG. Le rôle de la Division de l'égalité entre les sexes était également mal connu, ce qui a entraîné un dédoublement des efforts entre les fonctions ministérielles. Par exemple, plusieurs divisions ont offert des formations et des ressources touchant à des aspects des objectifs et des approches d'EG.

Outils et processus du Ministère en matière d'égalité des genres

Appui à l'égard des résultats en matière d'EG

Faits saillants des sondages menés auprès du personnel et des partenaires d'Affaires mondiales Canada

Outils d'EG en ligne

63 % du personnel a obtenu des conseils

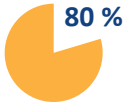

80 % Les partenaires savent où trouver les conseils nécessaires en matière d'EG

Expertise d'AMC en matière d'EG

75 % du personnel peut y avoir accès en cas de besoin

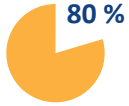

80 % Le personnel trouve l'expertise en matière d'EG utile.

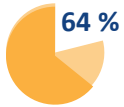

64 % à 79 % des partenaires ont convenu que les conseils
a) étaient faciles à comprendre
b) avaient amélioré leur capacité à concevoir des programmes d'EG

Formation sur l'EG à AMC

37 % du personnel a suivi les cours offerts par MGS

18 % des partenaires ont suivi les formations d'AMC

82 % du personnel a trouvé les cours utiles.

89 % des partenaires ont trouvé la formation utile.

Les politiques des champs d'action et les outils de mise en œuvre nécessaires ont été longs à créer et n'étaient pas facilement accessibles.

Lorsque la Politique d'aide internationale féministe du Canada a été annoncée, il fallait rapidement élaborer des politiques et des trousses d'outils facilitant son interprétation et sa mise en œuvre. Les directives stratégiques ont été lancées en 2019, soit deux ans après l'adoption de la Politique. Plus de quatre ans plus tard, les profils de l'information sur le rendement (un outil essentiel pour mesurer les résultats escomptés de la politique) n'avaient pas encore été approuvés.

Il y a eu du retard dans la distribution de la nouvelle version de la trousse d'outils pour l'égalité des genres. Bien qu'elle soit la principale ressource pour le personnel et les partenaires qui conçoivent et mettent en œuvre les programmes d'EG, la trousse d'outils n'a pas été mise à la disposition du personnel interne avant 2018, et n'était pas accessible en ligne pour le public et les partenaires de 2015 à 2019. La version actualisée a été achevée en 2020, mais n'est pas encore accessible.

De plus en plus d'outils relatifs à l'EG étaient à la disposition du personnel d'Affaires mondiales Canada au cours de la période, mais leur utilisation a été limitée, car **le personnel ne savait pas quels outils étaient offerts ni où les trouver**. Les ressources en matière d'EG conçues par la Division de l'égalité entre les sexes sont accessibles dans le centre de ressources numériques du Ministère; cependant, les ressources étaient dépassées et il manquait des documents d'orientation clés, comme des liens vers les ressources de promotion de l'EG élaborées par Affaires mondiales Canada et accessibles sur le portail GCpédia.

84 % des partenaires interrogés ont indiqué qu'ils avaient une bonne compréhension de la Politique et de son incidence dans leur travail. **75 %** de ces partenaires savaient où trouver les conseils nécessaires pour se conformer aux exigences du Ministère en matière d'EG. **85 % des partenaires qui ont consulté les outils, les conseils et les directives stratégiques les ont trouvés utiles, mais ils souhaitent obtenir davantage de renseignements sur le codage EG.**

Les conseils et la formation en matière d'EG étaient essentiels, mais ils sont limités.

La Division de l'égalité entre les sexes a eu de la difficulté à maintenir son effectif. Par conséquent, l'accès aux conseils des experts en matière d'EG a été limité. En 2020, l'effectif de la Division était complet. Cependant, le personnel interrogé des programmes estimait toujours que le **nombre d'experts en matière d'EG était insuffisant étant donné l'ampleur du travail sur l'EG au sein du Ministère**. Les partenaires de mise en œuvre du Ministère n'ont pas toujours été en mesure de recevoir du soutien relatif à l'EG lorsqu'ils en avaient besoin. **50 % des partenaires interrogés ont indiqué qu'ils souhaitaient davantage de soutien technique en matière d'EG, en particulier en ce qui concerne l'intersectionnalité.**

De 2015 à 2020, **254 participants uniques ont participé** aux deux principales formations sur l'EG offertes par la Division de l'égalité entre les sexes, soit environ 50 par année et les places n'étaient pas toutes comblées. La majorité du personnel a trouvé ces formations utiles, mais le personnel interrogé a indiqué qu'il souhaitait davantage de possibilités de formation sur l'EG. **49 %** du personnel a indiqué comme la priorité était de : « Renforcer la capacité du personnel d'AMC à aborder les questions de genre dans leur travail. » La formation a été offerte aux partenaires de façon ponctuelle et moins de **20 %** des partenaires interrogés y ont participé.

Bonnes pratiques pour l'égalité des genres dans le cadre des projets

Progression vers des résultats transformateurs

Il peut être utile de tenir compte des facteurs liés à l'environnement favorable pour que les résultats soient efficaces et transformateurs

Modèle de l'environnement favorable

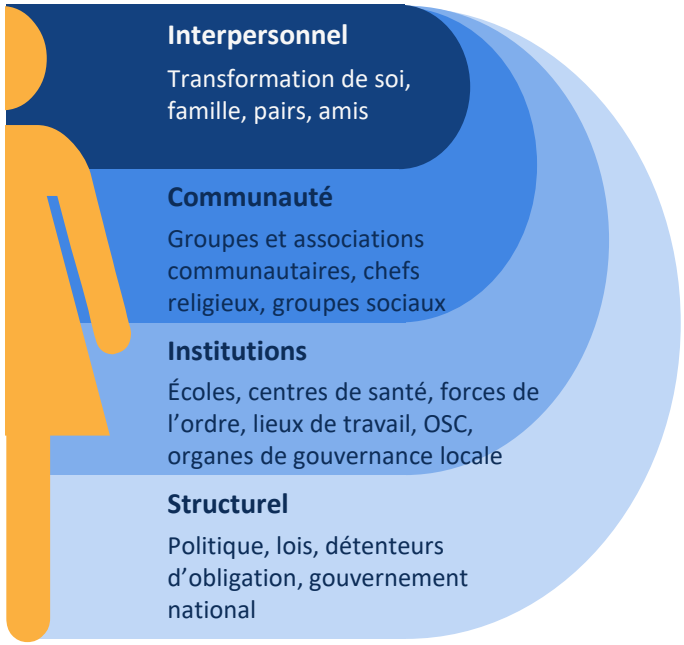

L'approche en matière d'EG au Moyen-Orient et au Maghreb cadre avec plusieurs des éléments clés pour l'obtention de résultats transformateurs, mais il reste encore beaucoup à faire. L'un des principaux obstacles était le petit nombre de partenaires capables de mettre en œuvre un ambitieux mandat de transformation de l'égalité des genres.

Approches intersectionnelles et particularités du contexte

Pour plus de la moitié (**57 %**) des projets, des considérations d'intersectionnalité conformément à l'Analyse comparative entre les sexes plus étaient clairement mentionnées dans la conception des projets, et de nombreux projets intégraient des méthodes participatives. **La moitié** des projets de l'échantillon s'harmonisait adéquatement avec les Principes d'engagement international dans les États fragiles et les situations précaires de l'OCDE de 2007. Parmi les principes avec lesquels il y a eu une meilleure harmonisation, citons l'utilisation du contexte comme point de départ, l'adéquation avec les priorités et les contextes locaux, et la garantie d'un engagement à plus long terme. À l'inverse, pour seulement **1/3 des projets de l'échantillon, le principe « ne pas nuire » était clairement pris en considération.**

Renforcement de la résilience par la participation et le renforcement des communautés pour des résultats durables en matière d'EG

Parmi les facteurs clés de durabilité du renforcement du pouvoir des femmes observés dans le cadre des projets, mentionnons la mobilisation des acteurs locaux, le renforcement de l'appropriation locale et l'utilisation d'approches dirigées par les femmes. Dans tous les cas, les femmes ont senti qu'elles avaient renforcé leur pouvoir par le sentiment de communauté créé par les projets. Les **femmes ont souligné la nécessité d'avoir davantage de modèles féminins** et ont recommandé de maintenir le dialogue et les liens entre les participantes après la fin du projet.

Inclusion des hommes et des garçons

Les femmes ont indiqué qu'elles souhaitaient que les hommes participent davantage aux projets d'EG et de renforcement du pouvoir des femmes. Cet intérêt est en phase avec l'augmentation de **69 %** du nombre de projets qui incluaient les hommes et les garçons par suite de l'adoption de la Politique d'aide internationale féministe du Canada. Une preuve de leur inclusion a été recensée dans **27 %** des projets de l'échantillon et la majorité de ces activités ont eu lieu dans le cadre de projets codés EG-3. Certains projets visaient à sensibiliser les familles des femmes et d'autres à encourager des comportements masculins positifs. Les résultats de ce travail sont inconnus. Selon un examen systématique des évaluations des pays donateurs de l'OCDE, il faut porter **une plus grande attention aux rôles des hommes et à l'incidence sur les programmes d'EG**.

Un nombre limité de partenaires peuvent faciliter le travail de transformation

Peu de partenaires externes étaient bien situés, avaient les ressources nécessaires ou possédaient l'expertise nécessaire au travail de transformation de l'EG. Très peu d'organisations internationales ont la volonté institutionnelle, les politiques et la capacité nécessaires pour concevoir et mettre en œuvre des projets EG-3. Presque **60 %** du personnel interrogé a choisi comme priorité de renforcer la capacité des partenaires à aborder l'EG. Plus du **1/3** du personnel et près de **50 %** des partenaires interrogés par KFM estimaient que des obstacles administratifs empêchent le recrutement de divers partenaires capables d'exécuter le travail des programmes d'EG-3.

Bonnes pratiques pour l'égalité des genres dans le cadre des programmes

Stratégie pour le Moyen-Orient

La Stratégie pour le Moyen-Orient a présenté de bonnes pratiques permettant de s'assurer que la planification mène à des résultats. L'intégration de l'EG requiert l'inclusion d'activités clés aux stades de la planification, de la mise en œuvre et de la mesure du rendement des programmes qui pourraient être reproduites à plus grande échelle, en particulier dans les États fragiles et touchés par des conflits.

Planification

- ✓ approuver officiellement un document stratégique cohérent établissant des liens entre toutes les initiatives dans les pays, dont l'EG est un élément central
- ✓ effectuer une évaluation interne des besoins du personnel en matière de capacités d'EG afin de comprendre les lacunes
- ✓ combiner l'analyse entre les genres et l'analyse des conflits en un seul outil de base pour comprendre les facteurs communs aux conflits et les possibilités de s'attaquer à ces facteurs et de construire des fondements pour la paix qui tiennent compte des différences de genre
- ✓ recenser les objectifs communs en matière d'EG dans l'ensemble des programmes
  - a représenté l'EG dans presque **70 %** des extrants, **78 %** de tous les résultats immédiats et **86 %** de tous les résultats intermédiaires
  - représentation dans le rapport sur l'état d'avancement des objectifs du Plan national d'action du Canada consacré aux femmes, à la paix et à la sécurité dans **72 %** de tous les extrants, **71 %** de tous les résultats immédiats et **86 %** de tous les résultats intermédiaires
  - comprenait à la fois des résultats individuels et des résultats relatifs à l'environnement favorable au niveau intermédiaire

Mise en œuvre

- ✓ élaboration d'un plan de mise en œuvre de l'EG qui expose les principales considérations
  - défense de l'égalité des genres dans les pays concernés
  - soutien aux organisations locales de femmes
  - listes de contrôle sectorielles pour les ressources opérationnelles, les connaissances, la responsabilité et les communications en fonction des mandats précis et des modalités des programmes
- ✓ intégration des nouveaux programmes qui cadrent avec la stratégie
  - accès au programme Voix et leadership des femmes comme moyen d'harmoniser les compétences locales en matière d'EG et de renforcement du pouvoir avec les besoins
- ✓ amélioration des capacités et des connaissances du personnel et des partenaires en matière de gestion sexospécifique et axée sur les résultats
- ✓ création de messages sur l'EG adaptés au contexte
  - communications sur l'appui du Canada à l'égard de l'EG dans les pays de la Stratégie pour le Moyen-Orient

Mesure du rendement

- ✓ recueillir des données sur le rendement relatif à l'EG par rapport à des données de référence et à des cibles qui mettent en évidence les progrès réalisés dans le cadre du Plan national d'action du Canada consacré aux femmes, à la paix et à la sécurité

Exemples de résultats en matière d'EG obtenus dans le cadre de la Stratégie pour le Moyen-Orient

- Capacité accrue des intervenants locaux de la gouvernance à concevoir et à mettre en œuvre des politiques, des programmes et des services qui tiennent compte de la spécificité des sexes, de façon à prendre en considération la participation significative des femmes à la prise de décisions
- Accès à l'aide accru, immédiat et tenant compte de la spécificité des sexes afin de répondre aux besoins humains fondamentaux.

Durabilité

Nouveaux enjeux liés à la COVID-19 et adaptation novatrice des projets

Innovations numériques pour le renforcement du pouvoir des femmes

Avant la pandémie, les partenaires dans la bande de Gaza innovaient déjà dans l'espace numérique. Lorsque le marché du travail ne permettait pas de tirer parti du haut niveau d'éducation des femmes, des projets comme Gaza Sky Geeks ont utilisé les ressources disponibles pour faire le pont de manière plus équitable entre les hommes et les femmes et les possibilités de revenus viables sur le marché mondial et pour faciliter un meilleur accès à Internet.

Les femmes ont appris à promouvoir leurs compétences en ligne et ont acquis de nouvelles compétences numériques grâce à la littératie numérique et aux activités de codage. La collaboration mixte dans les scénarios de formation a permis aux collègues masculins de voir de leurs propres yeux ce que les femmes peuvent faire, ce qui a contribué à changer les attitudes masculines.

Selon de nouvelles preuves, la pandémie de COVID-19 a paralysé les résultats en matière de renforcement du pouvoir et d'égalité des genres. Bien que les mesures de confinement soient essentielles pour protéger des vies, les femmes ont eu moins accès aux services de santé sexuelle et reproductive et doivent faire face à un effritement de leur sécurité financière, à une augmentation des tensions familiales, à l'isolement et à une augmentation de la violence.

La pandémie a entraîné des perturbations dans toutes les sphères de la vie des femmes, en particulier en ce qui concerne la mobilité. Le confinement a isolé les femmes dans leurs communautés et leurs foyers. Il a accru la charge et le temps consacré au travail de soins non rémunéré et a renforcé l'inégalité des dynamiques de genre dans la société et les familles. Au Liban, **51 % des adolescentes ont dû consacrer plus de temps au ménage et à la cuisine qu'auparavant.**

La COVID-19 a menacé la sécurité économique et la protection sociale des femmes et les expose à un risque **accru de pauvreté**. Les femmes ont moins de possibilités économiques, ont des salaires inférieurs et des conditions de travail injustes et occupaient **plus de 700 000 emplois qui ont été perdus dans la région**. Le confinement a empêché les femmes d'accéder à leurs entreprises, réseaux et chaînes d'approvisionnement.

Le passage à un environnement d'apprentissage et de travail numérique a mis en évidence **la fracture numérique entre les genres.** Les femmes et les filles n'avaient pas les mêmes compétences numériques que les hommes ni le même accès à la technologie et à l'Internet. Les hommes et les garçons ont eu un accès prioritaire aux ordinateurs à la maison. Les femmes sont ainsi désavantagées dans leur travail, leur éducation et leurs interactions sociales.

Les gains physiques sur le plan du renforcement du pouvoir des femmes sont également menacés puisque les femmes ont un accès limité aux services de santé sexuelle et reproductive. On observe ainsi une **augmentation des grossesses non désirées et des avortements à risque, ainsi qu'une hausse de la morbidité et de la mortalité maternelles, ce qui devrait avoir des effets cumulatifs sur d'autres gains de renforcement du pouvoir**. En Jordanie, l'accès des femmes aux services de planification familiale est passé de **20 % à 10 %**. Les restrictions liées à la COVID-19 ont contribué à l'augmentation de la violence sexuelle et fondée sur le sexe et à la diminution de l'accès aux services de soutien pour les survivants. Les femmes ont déclaré avoir subi de nouvelles formes de violence et de harcèlement numériques. En Jordanie, le nombre d'appels **aux lignes de protection d'urgence a chuté puisque les femmes n'ont pas l'intimité requise pour signaler les cas pendant qu'elles sont à la maison.**

Les partenaires se sont adaptés et ont innové en conséquence.

86 % des partenaires de l'échantillon ont effectué des analyses comparatives entre les genres révisées pour comprendre les conséquences de la pandémie et les programmes ont été modifiés par suite de ces analyses. De nombreuses activités ont été adaptées pour être offertes en ligne au moyen de campagnes, de formation et de groupes de soutien virtuels. Les femmes qui ont participé aux groupes de discussion ont pu participer à des activités virtuelles et à des discussions en ligne, ce qui a permis de créer un sentiment de communauté. Les femmes ont pu partager leurs histoires et se sont soutenues entre elles. Certaines y étaient déjà préparées après avoir participé aux programmes. **56 %** des femmes de l'échantillon ont indiqué que leurs entreprises voyaient déjà les retombées des approches de commercialisation numérique et de l'engagement sur les médias sociaux.

Conclusions

Conclusions

Questions d'évaluation

1. Quels sont les effets sur l'égalité des genres et le renforcement du pouvoir des femmes rapportés dans le cadre des programmes d'aide internationale, et quelles interventions diplomatiques ont favorisé ces effets?

2. Dans quelle mesure les orientations, les processus et les mesures de soutien ministériels en matière d'égalité des genres et les pratiques des programmes ont-ils permis à Affaires mondiales Canada d'obtenir des résultats sexotransformateurs au Moyen-Orient et au Maghreb?

Résultats en matière d'égalité des genres

Les femmes ont indiqué que leur participation aux programmes d'égalité des genres avait permis de renforcer leur pouvoir et d'augmenter leur confiance en elle; toutefois, il faut améliorer les rapports sur les résultats pour mieux cibler les programmes.

Bien que les rapports des partenaires renferment des données sur les extrants, les données sur les résultats étaient souvent insuffisantes et il reste difficile d'évaluer les réalisations. Une meilleure communication des résultats permettrait au Ministère de mieux comprendre et d'harmoniser les programmes (de les élargir le cas échéant) et de tirer des leçons des difficultés et des innovations.

Les consultations menées auprès d'un échantillon de participantes aux projets ont montré que la participation significative à différents types d'activités de projet, qu'elles soient codées EG-2 ou EG-3, avait permis d'accroître le sentiment d'autonomisation. Les résultats en matière de renforcement du pouvoir ont été plus importants pour les projets axés sur l'économie et la gouvernance, qui ont donné aux femmes un meilleur accès aux revenus et qui leur ont permis d'augmenter leur confiance à l'égard de leurs capacités. Les hommes de la famille étaient souvent le facteur déterminant de la participation des femmes aux programmes. En conséquence, le soutien de la famille est crucial, et la participation active de tous les agents de changement pour la création d'un environnement favorable sera nécessaire à l'avancement de l'égalité des genres dans la région.

Pratiques en matière d'égalité des genres du Ministère

Les pratiques ministérielles ont permis à Affaires mondiales Canada d'obtenir des résultats en matière d'égalité des genres.

Bien que la terminologie et le contexte culturel puissent différer, les objectifs fondamentaux de la vision du renforcement du pouvoir des femmes et de l'égalité des genres d'Affaires mondiales Canada cadrent avec les priorités des femmes de l'échantillon du projet : la capacité de prendre des décisions pour elles-mêmes et d'avoir accès à des possibilités.

Des outils ministériels tels que le processus d'évaluation de l'EG ont permis de s'assurer que les projets étaient bien préparés au stade de la planification pour l'obtention de résultats en matière de renforcement du pouvoir des femmes. Le personnel était suffisamment informé des questions essentielles d'égalité des genres, même si les ressources, la formation et les conseils n'étaient pas toujours facilement accessibles. Les directives et les outils destinés au personnel et aux partenaires pour la mise en œuvre de la Politique d'aide internationale féministe du Canada n'ont pas été mis à leur disposition en temps utile, et le groupe limité de partenaires qui ont l'expérience pour la mise en œuvre de projets EG-3 constitue un défi permanent.

Nouvelles leçons de la COVID-19

La COVID-19 a mis en évidence que le renforcement du pouvoir numérique était un nouveau besoin et une possibilité pour les femmes dans la « nouvelle normalité ».

La COVID-19 a entraîné une augmentation des restrictions de mobilité, de la violence familiale et de l'isolement, ce qui a nui au renforcement du pouvoir des femmes. Si la participation numérique a contribué à assurer la participation des femmes aux réseaux sociaux et aux activités de projet, elle a mis en évidence des inégalités intersectionnelles dans l'accès à la technologie et à Internet. Le renforcement du pouvoir numérique pourrait contribuer à la protection des acquis sur le plan du renforcement du pouvoir des femmes et à l'atteinte de futurs objectifs à la lumière de la nouvelle norme mondiale.

Recommandations et considérations

Recommandations

1

Mettre davantage l'accent sur la création d'un environnement favorable au renforcement du pouvoir des femmes. Les programmes au Moyen-Orient et au Maghreb devraient se concentrer davantage sur la création d'un environnement favorable au renforcement du pouvoir des femmes, en tenant compte des structures familiales, communautaires et institutionnelles. Cette stratégie devrait considérer : la sensibilisation des partenaires actuels ; la recherche de nouveaux partenariats stratégiques qui ciblent les principaux influenceurs, y compris les membres masculins de la famille et de la communauté; l'alignement des projets financés sur les initiatives politiques afin de tirer pleinement parti de tous les outils diplomatiques; et la mise en œuvre du principe « ne pas nuire ».

2

Coordonner les efforts pour une meilleure accessibilité des ressources en matière d'égalité des genres au sein de MGS, IRD et KGAI. MGS, en collaboration avec IRD et KGAI, devrait travailler à l'élaboration d'un plan visant à garantir que le personnel responsable des engagements en matière d'égalité des genres dans l'ensemble de l'enveloppe d'aide internationale soit davantage sensibilisé à des orientations et des informations complètes et actualisées sur l'égalité des genres, pertinentes pour tous les aspects de son travail, et y ait facilement accès.

3

Recueillir des données sur le renforcement du pouvoir à l'aide de méthodes participatives axées sur les femmes. Les programmes au Moyen-Orient et au Maghreb devraient encourager les partenaires à recueillir des données sur le renforcement du pouvoir à l'aide de méthodes participatives axées sur les femmes, afin de mieux rendre compte des résultats qui complètent les rapports existants sur les niveaux de production. L'outil de mesure du renforcement du pouvoir mis au point pour la présente évaluation est un exemple d'approche participative de collecte de données.

Considérations

Pour les futurs programmes et l'apprentissage horizontal

- ✓ **Créer des liens entre les femmes :** Les résultats liés au renforcement du pouvoir sont meilleurs si les femmes trouvent une communauté ou un réseau de soutien (officiel ou non officiel). Les programmes pourraient travailler avec des partenaires afin d'intégrer davantage de possibilités pour que les femmes ayant les moyens d'agir puissent se retrouver et se soutenir mutuellement.
- ✓ **Engager les hommes :** Les stratégies qui font participer les hommes de la famille et de la communauté contribuent à réduire les obstacles à la participation des femmes aux programmes. La collaboration avec les principaux acteurs d'influence locaux appuie la création d'un environnement favorable à l'égalité des genres.
- ✓ **Continuer à harmoniser les initiatives de diplomatie et d'aide internationale pour maximiser les résultats du renforcement du pouvoir :** Les réseaux politiques et les médias sociaux pourraient être mieux utilisés pour mettre en lumière les résultats positifs des programmes et pour mettre en avant des modèles féminins particuliers. Les partenaires ont également indiqué qu'il était nécessaire d'appuyer davantage les initiatives de sensibilisation.
- ✓ **S'attaquer aux risques de la COVID-19 en appliquant les leçons apprises :** La pandémie aura des effets négatifs durables sur l'égalité des genres, et il convient de suivre et d'appliquer les enseignements qui en découlent en s'appuyant sur les travaux de la coalition d'évaluation COVID-19, parrainée par le Canada par le biais de l'OCDE (http://www.covid19-evaluation-coalition.org/). Les programmes qui visent le renforcement du pouvoir des femmes par l'accès au numérique et la littératie, ainsi que les programmes où la liberté de mouvement est extrêmement limitée, offrent des approches novatrices et des enseignements clés pour la réussite.
- ✓ **Procéder à une analyse des conflits et une analyse entre les genres pour veiller à l'application du principe « ne pas nuire » :** L'égalité des genres et le renforcement du pouvoir des femmes demeurent des sujets délicats dans la région. L'application de l'analyse des conflits et de l'analyse comparative entre les sexes est cruciale pour garantir que les programmes partant d'une bonne intention ne nuisent pas involontairement aux participants.
- ✓ **Diversifier les partenariats :** L'obtention de résultats ambitieux en matière d'égalité des genres dépend du portefeuille de partenaires du Ministère. Pour atteindre les plus vulnérables et obtenir des résultats transformateurs, il faudra faire appel à des partenaires locaux qui travaillent dans un contexte local. Il sera nécessaire d'élargir l'ensemble de partenaires qui ont l'expérience avec le travail de transformation. Pour ce faire, il faudra collaborer avec des partenaires non traditionnels et renforcer les capacités des partenaires existants.
- ✓ **Fournir en temps utile des orientations sur la mise en œuvre des changements stratégiques majeurs :** En l'absence d'orientations opportunes, les grands changements stratégiques entraînent de l'incertitude, de mauvaises interprétations et des risques pour la réputation. Ces effets pourraient être atténués par des procédures opérationnelles claires sur la manière, le moment et les personnes qui fourniront des conseils et par la mise en place d'un portail de communication unique qui fournit des mises à jour et des voies de communication claires pour les partenaires.
- ✓ **Améliorer la coordination et la clarté des rôles en ce qui concerne l'intégration des approches de l'égalité des genres dans les politiques et les programmes :** Au Ministère, les rôles et les responsabilités des diverses structures d'Affaires mondiales Canada pour l'égalité des genres devront être définis clairement, ce qui permettra au personnel d'obtenir plus facilement l'aide dont il a besoin et améliorerait la coordination entre les divisions qui participent activement à la promotion de l'égalité des genres.

Annexes

Annexe I – Outil de mesure du renforcement du pouvoir

Qu'est-ce que c'est?
Un outil basé sur des principes féministes qui permet de recueillir et de rendre compte de la contribution d'un projet ou d'un programme de renforcement du pouvoir des femmes et à l'égalité des genres.

Quel est son objectif?
- Il permet d'obtenir des données comparables entre les projets.
- Il permet de cumuler les données de divers projets pour un programme ou pour l'ensemble du Ministère.
- Il permet de comprendre ce que les bénéficiaires pensent être les résultats liés au renforcement du pouvoir des femmes dans les projets financés par le Canada.

Comment l'utiliser?
Au cours du processus de collecte des données, l'évaluateur ou le responsable de projet utilise l'outil avec les participants au projet au cours des discussions participatives de groupe de consultation. L'évaluateur ou le responsable de projet anime et guide l'activité tandis que les participants au projet dirigent la discussion.

L'outil permet de recueillir des renseignements sur les sentiments des participants en ce qui concerne le renforcement du pouvoir dans cinq catégories de renforcement du pouvoir : économique, psychologique, physique, connaissance et influence sociale. Il recueille également des renseignements sur les facteurs juridiques, culturels et sociétaux qui peuvent avoir contribué aux sentiments à l'égard du renforcement du pouvoir dans la société et dans la vie des participants (c'est-à-dire l'environnement favorable).

Notre parcours vers l'égalité et le renforcement du pouvoir des femmes					Environnement favorable*
Que représentent l'égalité des genres et le renforcement du pouvoir des femmes pour vous?					
Échelle d'évaluation de l'incidence sur l'égalité des genres Aucune incidence sur le genre = 🔴 Faible incidence sur le genre = 🟡 Incidence majeure sur le genre = 🟢					
Économique	Connaissances	Physique	Confiance en soi	Sociale	
J'ai une meilleure source de revenus et plus de pouvoir pour décider comment je dépense mon argent.	Je possède plus de connaissances et de compétences que je peux mettre à profit pour atteindre mes objectifs.	J'ai plus de contrôle sur mon corps, y compris où je vais et ce qui m'arrive. J'ai les ressources et les services dont j'ai besoin pour être en sécurité et faire des choix concernant mon corps.	J'ai davantage confiance en moi et en ma capacité de prendre des décisions.	J'ai une plus grande capacité à exprimer mes préoccupations, à prendre des décisions et à exercer mes droits. (Dans ma famille, dans ma communauté, dans mon pays)	Je bénéficie d'un soutien au travail, à la maison, à l'école, au sein d'un groupe religieux ou communautaire, dans la société ou dans le monde

* L'animateur recueille les points de vue des participants sur les principales sources qui soutiennent leurs résultats en matière de renforcement du pouvoir, par exemple la famille, la communauté, la société civile, le gouvernement, le secteur privé, les lois, les systèmes et les traditions.

Annexe II – Rapports techniques d'évaluation

1. **Rapport technique d'examen de projet :** il fournit de l'information sur les projets, c'est-à-dire les tendances, les possibilités, les défis et les lacunes, les leçons apprises et les considérations liés aux résultats du renforcement du pouvoir des femmes de 2015 à 2020. L'information a été recueillie dans le cadre de 98 projets de l'échantillon dans 8 pays et territoires du Moyen-Orient et du Maghreb : l'Égypte, l'Irak, la Jordanie, le Liban, le Maroc, la Syrie, la Cisjordanie et Gaza, et le Yémen.
2. **Rapport technique d'analyse financière :** il analyse les décaissements de fonds d'EG au Ministère, y compris ceux de la Stratégie pour le Moyen-Orient, par rapport à plusieurs facteurs, comme les champs d'action de la Politique d'aide internationale féministe du Canada et les secteurs du CAD, par pays/territoire et par organe d'exécution, ainsi que l'harmonisation du financement d'EG avec les cadres stratégiques des exercices 2015-2016 à 2019-2020. Les données couvrent un total de 559 projets, dont 166 étaient des projets EG-2 et EG-3.
3. **Rapport technique sur les processus d'égalité des genres** : il fournit des observations et des constatations tirées d'entrevues et d'un examen de la documentation sur certains des principaux systèmes, outils et formations organisationnels liés à l'égalité des genres à Affaires mondiales Canada.
4. **Rapport du sondage sur l'égalité des genres auprès du personnel** : il présente les résultats du sondage mené auprès de 255 employés d'Affaires mondiales Canada – personnel canadien et employés recrutés sur place, à l'AC ou dans les missions – dont le travail touche l'aide au développement international. Le sondage portait sur l'opinion du personnel quant à l'environnement et aux comportements favorables à l'égalité des genres à Affaires mondiales Canada, aux processus d'évaluation de l'égalité des genres, aux pratiques et aux stratégies utilisées dans les programmes, à l'adéquation par rapport aux objectifs, aux interventions diplomatiques et aux activités de défense des intérêts ainsi qu'aux résultats en matière d'égalité des genres. Rapport rédigé par R.A. Malatest & Associates Ltd, 30 octobre 2020.
5. **Rapport du sondage auprès des partenaires de mise en œuvre** : il présente les résultats du sondage mené auprès de 48 partenaires de mise en œuvre dont les projets ont été financés par Affaires mondiales Canada de 2015 à 2020. Le sondage visait principalement à recueillir le point de vue des partenaires sur les principaux systèmes, outils et formations ministériels en matière d'égalité des genres à Affaires mondiales Canada. Il a également permis de recueillir de l'information sur les activités et les résultats liés au dialogue stratégique et à la défense des intérêts des partenaires, ainsi que sur leur réponse à la Politique d'aide internationale féministe du Canada et à la COVID-19.
6. **Rapport sur l'examen systématique des éléments d'évaluation des bonnes pratiques dans les programmes qui tiennent compte ou incluent les hommes et les garçons :** il présente les éléments d'évaluation des pratiques et des enseignements tirés des programmes qui incluent les hommes et les garçons afin de favoriser un environnement propice à l'obtention de résultats en matière d'égalité des genres au Moyen-Orient et au Maghreb. La portée de l'examen couvre les programmes de 2014 à aujourd'hui, et met l'accent sur le Liban, la Jordanie, l'Égypte, le Maroc, la Cisjordanie et Gaza, la Syrie, le Yémen et l'Irak. Rapport préparé par Nordic Consulting Group A/S, novembre 2020.
7. **Rapport technique des groupes de consultation sur la mesure du renforcement du pouvoir** : il met en évidence les résultats en matière de renforcement du pouvoir des femmes dans 45 groupes de consultation auxquels participaient des femmes bénéficiaires de projets. Des discussions ont eu lieu avec 258 femmes bénéficiaires directes en Égypte, en Jordanie, au Liban, au Maroc, en Cisjordanie et à Gaza.
8. **Analyse du rapport sur les initiatives en matière d'égalité des genres du Service de la Politique étrangère et de la Diplomatie (SPED)** : il établit la portée et la nature des initiatives diplomatiques, dans la mesure où elles concernent l'égalité des genres et le renforcement du pouvoir des femmes et des filles. L'analyse a porté sur 104 initiatives d'EG de SPED de 2016-2017 à 2019-2020 pour les missions suivantes : AMMAN, BERUT, BGHDD, CAIRO, ERBIL, RABAT et RMLAH.
9. **Rapport de revue de la littérature sur les conséquences de la COVID-19 sur l'égalité des genres et le renforcement du pouvoir des femmes au Moyen-Orient et au Maghreb** : il met en évidence les recherches et les preuves émergentes sur les perturbations dans les filières du renforcement du pouvoir des femmes, les bonnes pratiques et les approches innovantes pour la protection des acquis en matière d'égalité des genres. Le rapport comprend également des recommandations et des considérations politiques pour sauvegarder les gains en matière d'égalité des genres compte tenu de la COVID-19.